

# BNI 2024





BANQUE NATIONALE  
D'INVESTISSEMENT

# SOMMAIRE

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	06
II. LE COMITE DE DIRECTION .....	09
III. LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	13
IV. LES FAITS MARQUANTS .....	17
V. L'ACTIVITE DE LA BANQUE .....	19
VI. LES ETATS FINANCIERS .....	27
VII. LE COMPTE DE RESULTATS.....	30
VIII. L'ACTIVITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE).....	34
IX. ANNEXES.....	38
X. LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	40
XI. LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	85

# LE MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*L'année 2024 aura été, pour la Banque Nationale d'Investissement (BNI), une période décisive de consolidation, d'innovation et d'engagement stratégique en faveur du développement durable de la Côte d'Ivoire.*

Dans un environnement économique mondial marqué par de nombreuses incertitudes, la BNI a su faire preuve de résilience, d'agilité et de rigueur. Grâce à une gouvernance renforcée, elle a poursuivi avec détermination sa mission d'acteur de référence dans le financement du développement économique et social. Les résultats enregistrés cette année témoignent de la solidité de notre modèle économique, de la pertinence de nos orientations stratégiques, ainsi que de la confiance renouvelée de nos partenaires et de nos clients.

La BNI a non seulement poursuivi la transformation digitale de ses services, mais elle a également renforcé son ancrage territorial et accru son soutien au tissu économique national.

Dans un monde en constante mutation, la BNI continuera d'assumer, avec responsabilité et ambition, son rôle de catalyseur du développement, en conciliant performance économique, innovation financière et impact social.

Le Conseil d'Administration demeure pleinement mobilisé pour conduire la Banque dans la mise en œuvre de sa vision stratégique, dans le strict respect des principes de bonne gouvernance, de performance et de transparence.

**M. Souleymane CISSE**

*President du Conseil d'Administration*

# LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



*L'exercice 2024 marque une étape cruciale dans le parcours de transformation et de consolidation de la Banque Nationale d'Investissement (BNI). Dans un environnement économique mondial en constante évolution, notre engagement à financer un développement durable et inclusif en Côte d'Ivoire n'a jamais été aussi fort.*

Tout au long de l'année, nous avons su conjuguer résilience, innovation et rigueur pour poursuivre notre mission fondamentale : apporter des solutions financières, adaptées aux besoins des clients, pour accompagner le développement, les entreprises et la population.

Parmi nos réalisations majeures, nous sommes fiers d'avoir :

- Accru significativement notre portefeuille de projets à fort impact social et économique ;
- Renforcé notre solidité financière, avec une croissance maîtrisée de nos indicateurs clés ;
- Lancé plusieurs initiatives de digitalisation, afin d'améliorer l'expérience client et l'efficacité opérationnelle ;
- Continué à intégrer les principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans nos processus de décision ;
- Financé des infrastructures structurantes ;
- Apporté un appui concret à plusieurs PME et aux chaînes de valeur locales ;
- Soutenu le secteur agricole et contribué à la promotion de l'habitat.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par des chantiers majeurs en matière d'innovation et d'efficacité énergétique. Nous avons lancé la phase pilote de notre projet d'installation solaire dans nos agences de Bouaké, Yamoussoukro et au Centre Intégré BNI. Cette initiative s'inscrit dans notre ambition de réduire notre empreinte carbone et de devenir un acteur

bancaire exemplaire en matière de développement durable.

Notre projet de construction du nouveau siège social au Plateau, bâtiment intelligent de neuf étages, incarne notre vision d'une banque moderne, performante et résolument tournée vers l'avenir. Les gros œuvres sont achevés, avec une livraison prévue pour fin 2025.

Enfin, notre transformation digitale s'est accélérée, avec le renforcement de nos solutions mobiles, l'amélioration de l'expérience client et le déploiement d'outils de cybersécurité de dernière génération.

Forte de ces résultats et de cette dynamique positive, la BNI confirme son ambition de consolider sa position dans le top 3 des banques ivoiriennes d'ici 2026. Cette ambition est portée par une équipe engagée, une gouvernance solide et une culture d'innovation continue, au service de notre mission : être un véritable moteur de développement économique et social en Côte d'Ivoire.

Conscients des défis à venir, nous abordons l'année 2025 avec ambition et détermination. Nous poursuivrons la modernisation de notre modèle bancaire, la diversification de nos offres et l'optimisation de nos mécanismes de financement, au service d'un développement plus équitable et résilient.

La Banque Nationale d'Investissement poursuivra sa marche vers l'excellence. Notre feuille de route pour l'année

2025 s'articule autour de trois priorités majeures :

- Renforcer notre ancrage institutionnel, à travers une gouvernance plus robuste et une culture de performance exigeante ;
- Accélérer l'innovation, notamment numérique, pour répondre aux attentes d'une clientèle en constante évolution ;
- Consolider notre leadership en tant qu'acteur de référence du financement du développement durable.

Nous investirons davantage dans le capital humain, convaincus que la force d'une institution repose avant tout sur la compétence, l'engagement et l'éthique de ses femmes et de ses hommes.

Au regard des perspectives économiques, l'année 2025 s'annonce riche en promesses pour notre banque, nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires.

La BNI reste fidèle à sa vocation : être une banque de développement au service de l'intérêt général.

Ensemble, continuons de bâtir une Côte d'Ivoire prospère, solidaire et durable !

**. Youssef FADIGA**  
Directeur Général

# I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





## A-I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration est composé des onze (11) membres suivants :

**Monsieur  
Souleymane  
CISSE**

*Président du Conseil  
d'Administration*

**Monsieur  
Jean-Marc  
Brou KOFFI**

*Administrateur*

**Monsieur  
Maixent  
AMANGOUA**

*Administrateur*

**Monsieur  
Bruno Kouakou  
TANO**

*Administrateur*

**Monsieur  
Mamadou  
KRAMOKO**

*Administrateur*

**Monsieur  
Aboubacar  
DIABY**

*Administrateur*

**Madame  
Coty  
Fatouma  
Diakité EPSE  
KANATE**

*Administrateur*

**Monsieur  
Mamadou  
DOUMBIA**

*Administrateur*

**Monsieur  
Prosperè  
Yetli  
TOURE**

*Administrateur*

**Madame  
Mariam  
SUTI-TOURE**

*Administrateur*

**Monsieur  
Abou Jean  
SORO**

*Administrateur*



## A-2. LES COMITES SPECIALISES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration dispose de 5 comités spécialisés :

### Le Comité de Réflexion Stratégique

Président : M. Mamadou DOUMBIA

### Le Comité d'Audit

Président : Mme Mariam TOURE Epse SUTI

### Le Comité de Crédit

Président : M. Aboubacar DIABY

### Le Comité de Rémunérations et de Nominations

Présidente : Mme Coty Fatouma Diakité Epse KANATE

### Le Comité des Risques

Président : M. Jean-Marc Brou KOFFI

## II. LE COMITE DE DIRECTION



## B-1 LA DIRECTION GENERALE

La Direction Générale de la banque a été assurée en 2024 par :

**Monsieur Youssouf FADIGA** – Directeur Général

**Monsieur Jérôme AHUA** – Directeur Général Adjoint, chargé du commercial

**Mme Fatoumata KONE Epse KONE** – Directrice Générale Adjointe chargée de l'exploitation

**Monsieur Daniel DOULEY KOUADIO** – Secrétaire Général

## B-2 PRESENTATION DU COMITE DE DIRECTION

Au 31 décembre 2024, le Comité de Direction était composé des membres suivants :



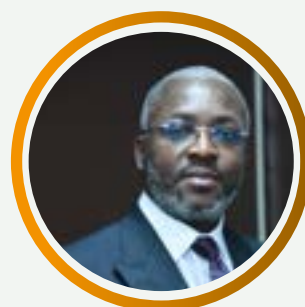
**Monsieur Youssouf FADIGA**  
*Directeur Général*



**Monsieur Jérôme AHUA**  
*Directeur Général Adjoint chargé du commercial*



**Madame Fatoumata Koné Epse KONE**  
*Directrice Générale Adjointe chargée de l'exploitation*



**Monsieur Daniel Douley KOUADIO**  
*Secrétaire Général*



**Monsieur Mamadou SANOGO**  
*Conseiller du Directeur Général en charge du Développement International*



**Monsieur Mohamed FOFANA**  
*Directeur de la Banque Digitale*



**Monsieur Jean Regis KOLIA**  
*Directeur Financier et Comptable*



**Monsieur Bernadin Yagba TAPE**  
*Directeur de la Gestion du Risque*



**Monsieur Hermann BOSSE**  
Directeur de l'Audit Interne



**Monsieur Benjamin BAHONTO**  
Directeur de la Conformité et du  
Contrôle Interne



**M. Armel France Placide  
M'BROH**  
Directeur de l'Organisation



**Monsieur Daniel Kadokan  
TIENDAKA**  
Directeur du Crédit



**Monsieur Bertrand NIAGNE**  
Directeur de la Clientèle  
Entreprises et des Relations avec  
les Institutions Financières



**Madame Kariata DIABY**  
Directrice de la Clientèle des  
Particuliers et du Réseau



**Monsieur Ismaël KANTE**  
Directeur des Opérations



**Monsieur Aliou MARIKO**  
Directeur Juridique et  
Contentieux



**Monsieur Souleymane  
Lewegri TRAÔRE**  
Directeur du Capital Humain



**Monsieur Thierry ASSANDE**  
Directeur du Patrimoine, des  
Moyens Généraux et de la  
Sécurité



**Monsieur Marc-Neal KOUASSI**  
Directeur de la Trésorerie par intérim



**Monsieur Yannick ABBA**  
Directeur de la Stratégie



**Monsieur Raphaël KASSI Balle**  
Directeur des Systèmes  
d'information



**Madame Maya AKRE  
WATANABE**  
Chef du Département Marketing  
Opérationnel et Communication

**(\*) Les changements majeurs opérés au sein du Comité de Direction sont :**

- La nomination de Madame **Fatoumata Koné Epse KONE** en qualité de Directrice Générale Adjointe chargée de l'Exploitation le 01/12/2024 ;
- La nomination de **M. Raphael Balle Jean-Claude KASSI** en qualité de Directeur des Systèmes d'Information le 01/02/2024 ;
- La nomination de **Mme Kariata DIABY** en qualité de Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau le 02/05/2024 ;
- La création d'une nouvelle direction dénommée **Direction de la Banque Digitale** le 09/09/2024 ayant pour but de conduire la transformation numérique de la banque en vue d'améliorer l'expérience client, accroître l'efficacité opérationnelle et rester compétitive ;
- La nomination de **M. Mohamed FOFANA** en qualité de Directeur de la Banque Digitale le 09/09/2024.

## II- LES COMITES SPECIALISES

La Banque enregistre vingt (20) comités spécialisés que sont :

Le Comité **de Direction**

Le Comité **IT**

Le Comité **d'Exploitation**

Le Comité **Engagements**

Le Comité **de Pilotage RSE**

Le Comité **Trésorerie**

Le Comité **de Crédit**

Le Comité **d'Investissement**

Le Comité **de Gestion Actif-Passif**

Le Comité **de Gestion des conflits**

Le Comité **de Suivi des Chantiers et des Projets**

Le Comité **d'Evaluation des Performances des agences BNI**

Le Comité **Capital Humain**

Le Comité **de Validation des politiques, des chartes et des procédures.**

Le Comité **Recouvrement**

Le Comité **du Plan préventif de redressement.**

Le Comité **Risque Bancaire**

Le Comité **de Sécurité des systèmes d'information**

Le Comité **Commercial et Marketing**

Le Comité **de Crise ou cellule de gestion de crise**

# III. LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





## I.1 CONTEXTE

### 1-Présentation de la Banque

Née de la volonté des Autorités ivoiriennes de doter la Côte d'Ivoire d'une Institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été créée en 1998 suite à la défunte (CAA) qui était chargée de :

- La recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;
- Le service de la dette publique ;
- La gestion des dépôts des EPN (Etablissement Public National).

En 1998, de nouvelles orientations ont été données à la Caisse Autonome d'Amortissement Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement Bancaire (ARRETE n°60 MEF. DGCPT. du 4 Mars 1999 portant agrément de la société d'Etat « Caisse autonome d'Amortissement (C.A.A./S. E) » en qualité de Banque.)

Elle assure la triple fonction de banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

- 1- un organisme de péréquation de l'épargne publique ;
- 2- un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;
- 3- un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;
- 4- un acteur dans le partenariat public-privé dans le financement des investissements publics rentables et des petites et moyennes entreprises ;

- 5- un acteur sur le marché des capitaux ;
- 6- un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.

Avec un capital porté à 20,5 milliards de FCFA, en vue de renforcer la situation financière de la Banque, et pour diversifier l'actionnariat, l'Etat a procédé à une ouverture par augmentation du capital pour le porter à 25,3 milliards de FCFA, avec l'entrée de la CNPS au capital à hauteur de 19,16% en 2020.

- Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :
- BNI FINANCES qui est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dont le rôle est de soutenir les métiers de banque d'investissement et de banque conseil de la BNI ;
  - BNI GESTION un établissement spécialisé en gestion d'actifs qui a pour mission de créer et gérer des fonds, en collectant l'épargne des investisseurs pour ensuite effectuer des placements pour leur compte.

Au 31 décembre 2024, la Banque dispose d'un effectif de 873 agents, répartis sur 57 agences dont 3 mises en exploitation au cours de l'exercice 2024 à BONOUMIN, ABOISSO et ODIENNE.

La Banque gère pour le compte de l'Etat un certain nombre de comptes nationaux dont le nombre s'élevait à 13 au 31/12/24.

## 2-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

### Environnement économique mondial

En 2024, l'économie mondiale est restée relativement stable malgré plusieurs facteurs perturbateurs tels que la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le conflit israélo-palestinien, l'intensification des tensions commerciales et géopolitiques, notamment entre les États-Unis et la Chine, ainsi que les effets croissants du dérèglement climatique.

L'économie mondiale a enregistré une croissance relativement modérée de 3,2% en 2024, dans un contexte où l'inflation s'est inscrite en baisse dans la plupart des régions du monde. Selon les projections du FMI publiées en octobre 2024, la croissance économique mondiale devrait se maintenir à 3,2% en 2025, soit au même niveau qu'en 2024. L'inflation, après avoir atteint des niveaux élevés en 2022 (8,7%) et en 2023 (6,7%), devrait continuer à baisser, avec un taux estimé à 5,8% en 2024, et un objectif de 4,3% en 2025, grâce notamment à des politiques monétaires restrictives mises en place par la majorité des banques centrales. Selon le FMI, la croissance mondiale devrait atteindre 3,1 % d'ici cinq ans, un taux inférieur à la moyenne d'avant la pandémie, ce qui met en lumière les défis économiques persistants et les incertitudes mondiales.

Les États-Unis ont montré une résilience économique remarquable, avec une consommation des ménages en hausse de 2,8%, soutenant l'expansion économique malgré des taux d'intérêt élevés et un ralentissement du marché du travail. Cette dynamique a partiellement compensé le ralentissement dans d'autres économies avancées, notamment en Europe, où les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. Selon les dernières données disponibles, le PIB des États-Unis a progressé de 2,4% à fin 2024 par rapport à 2023.

En Asie, les économies émergentes, particulièrement la Chine et l'Inde, ont bénéficié d'une forte demande de semi-conducteurs et d'importants investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle. La Chine a alloué plus de 100 milliards de dollars à la production de semi-conducteurs pour répondre aux besoins croissants dans le domaine de l'intelligence artificielle et du calcul de haute performance ainsi que pour faire face aux restrictions imposées par les États-Unis. L'Inde a, quant à elle, attiré d'importants investissements technologiques, stimulant ainsi sa croissance.

En Afrique, les économies restent résilientes face aux multiples chocs, et la croissance devrait se stabiliser à 4,0% en 2024-2025, soit environ un point de pourcentage de plus que les 3,1% estimés en 2023.

### **Environnement économique sous régional**

En 2024, l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a enregistré une croissance économique robuste au troisième trimestre. Selon les dernières projections de la BCEAO, la croissance économique de l'Union s'établit à 6% en 2024, contre 5,3% l'année précédente. Cette expansion a été soutenue par les secteurs agricole, extractif, manufacturier, ainsi que par les activités commerciales et financières. Le taux d'inflation en glissement annuel est ressorti à 2,6% en décembre 2024.

Les réformes visant à renforcer l'intégration économique et la stabilité financière ont montré des résultats positifs.

Les autorités de l'UEMOA ont mis en place plusieurs initiatives pour améliorer la gouvernance économique et promouvoir une croissance plus inclusive.

Le marché financier régional a également fait preuve d'un dynamisme accru, avec une hausse des émissions de titres de dette publique et une augmentation de l'activité boursière. Les perspectives pour 2025 restent favorables, avec une prévision de croissance de 6,3%, soutenue par des investissements accrus dans les infrastructures et une amélioration de l'environnement des affaires. Cependant, plusieurs défis demeurent : la pression inflationniste a réduit le pouvoir d'achat des ménages, tandis que l'insécurité persistante, notamment dans les zones frontalières, continue de peser sur l'économie régionale. Les aléas climatiques, tels que les sécheresses et les inondations, ont perturbé la production agricole, menaçant la sécurité alimentaire. De plus, les tensions géopolitiques mondiales ont entraîné une hausse des coûts des importations. La forte croissance démographique, avec un taux de fécondité moyen de 4,4 naissances par femme, met également sous pression les infrastructures éducatives et sanitaires, exacerbant ainsi les défis économiques et sociaux.

### **Environnement économique national**

Au niveau national, la consolidation du cadre macroéconomique continue de renforcer le dynamisme de l'économie ivoirienne, qui devrait enregistrer un taux de croissance de 6% en 2024, après un taux de 6,5% en 2023. Ce taux reste supérieur à la moyenne régionale de 4,2%, et la Côte d'Ivoire maintient ainsi sa position de moteur économique en Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci devrait ralentir à 4,0% en 2024, contre 4,4% en 2023. Cette performance est due à une gestion macroéconomique solide, à des avancées dans le secteur agricole, à la bonne exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 soutenu par le programme économique et financier conclu avec le FMI pour la période 2023-2026, à l'amélioration continue du climat des affaires et au renforcement de la bonne gouvernance. Les perspectives économiques restent favorables, avec une croissance attendue de 6,4% en moyenne sur la période 2024-2026.

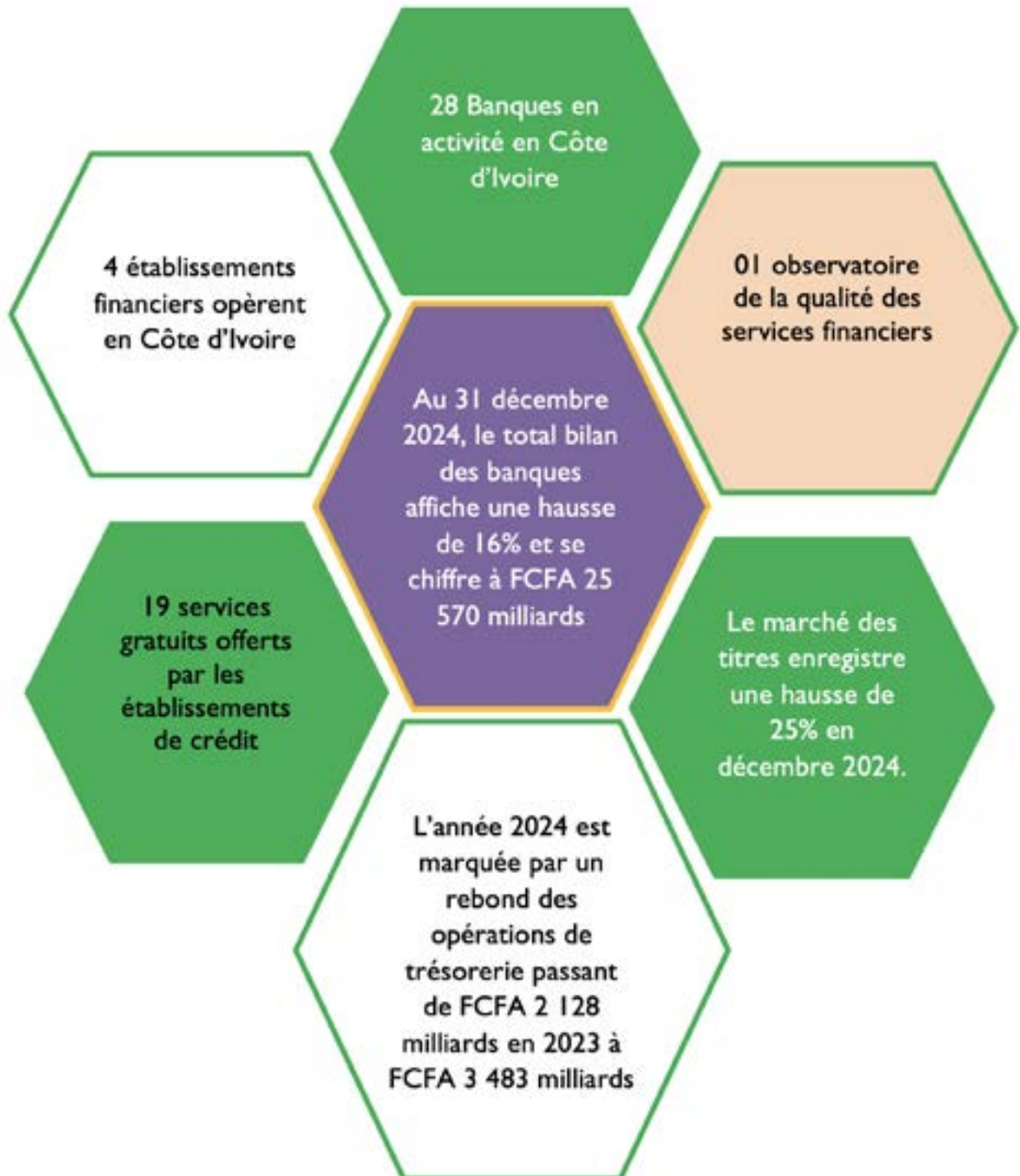
L'extrême pauvreté devrait se stabiliser à 10,2% en 2024, selon la Banque mondiale, ce qui reflète une amélioration progressive des conditions de vie des populations. Par ailleurs, dans l'optique de renforcer la résilience face au changement climatique, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de réformes sectorielles orientées vers l'économie verte, telles que celles inscrites dans le cadre du programme soutenu par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI, approuvé en mars 2024.

### **Environnement bancaire national**

Le secteur bancaire ivoirien a poursuivi sa transformation en 2024, marquée par une digitalisation accrue et l'émergence de nouveaux produits financiers numériques. Le taux de bancarisation a progressé pour atteindre 32% début 2025, soutenu par le développement des fintechs et des modèles alternatifs de services financiers. Les banques ont enregistré de solides performances, avec une augmentation des actifs et une amélioration de la rentabilité consolidant le niveau des fonds propres effectifs de ces dernières.

Cependant, certaines fragilités persistent. Les banques demeurent fortement exposées à la dette des États de la région, et la concentration des prêts auprès de quelques grandes entreprises accroît les risques. Le taux de prêts non performants reste relativement élevé, et la dépendance aux financements de court terme auprès de la banque centrale demeure un défi. Par ailleurs, des préoccupations subsistent concernant les prélèvements bancaires et la qualité du service client. Les régulateurs, notamment la BCEAO, ont renforcé les mesures pour stabiliser le système financier et accroître la confiance des investisseurs. Les perspectives pour 2025 restent optimistes, avec une poursuite des réformes visant à consolider la stabilité bancaire et à favoriser une inclusion financière plus large.

## PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN



# IV. LES FAITS MARQUANTS



## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE AU NIVEAU DE LA BNI

Février  
2024

- ✓ Prise de fonction du Directeur des Systèmes d'Information (DSI).

Avril  
2024

- ✓ Prise de fonction de la Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau (DCPR).

Juin  
2024

- ✓ Mission de la Commission Bancaire de l'UMOA.
- ✓ Transfert des fonds de l'Habitat (FSH, CTU et CDMH) vers la BHCI.

Juillet  
2024

- ✓ Ouverture de 3 nouvelles agences à la clientèle : Bonoumin, Aboisso et Odienné.

Nov  
2024

- ✓ La BNI marque son entrée dans l'histoire en devenant la première entreprise en Côte d'Ivoire à recevoir une attestation de conformité délivrée par l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI).

Déc  
2024

- ✓ Modification de l'organigramme de la Banque ;
- ✓ Création d'une Direction Générale Adjointe chargée de l'Exploitation et prise de fonction de la DGA Exploitation

Déc  
2024

- ✓ Mise en place au profit de la Banque d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour promouvoir le cacao durable et l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire.

# V. L'ACTIVITE DE LA BANQUE



## I.2 L'ACTIVITE DE LA BANQUE

### Contexte Général

La Banque poursuit sa transformation avec son plan stratégique "PERFORMANCE 2026", visant à renforcer sa position sur le marché, à améliorer la qualité des services proposés à la clientèle et à poursuivre son développement tout en tenant compte des besoins de ses clients et de ses employés.

Les réformes engagées en vue de renforcer sa gouvernance, digitaliser ses services, optimiser sa gestion des risques et dynamiser sa stratégie commerciale, ont permis de générer une croissance continue de l'activité avec une progression notable du produit net bancaire et du résultat net. Ces solides performances témoignent de la résilience et de la dynamique de croissance de la Banque, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Au cours de l'année 2024, l'activité de la Banque a également été marquée par des jalons importants notamment :

- ✓ La Signature d'un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour promouvoir le cacao durable et l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, qui s'est matérialisé par une ligne de crédit de 100 millions d'euros (65,6 milliards FCFA) ;
- ✓ la création d'une direction de la banque digitale ;
- ✓ l'ouverture de trois (03) nouvelles agences à Bonoumin (Abidjan cocody), Odienné et Aboisso ;
- ✓ le renforcement du management de la Banque avec la modification organisationnelle de certaines directions et la réorganisation de la Direction Générale avec la création d'une Direction Générale Adjointe chargée de l'exploitation.

### I- Chiffres clés

	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif <sup>(1)</sup>	641	688	736	837	873
Nombre d'Agences <sup>(2)</sup>	44	50	52	54	57
Produit Net Bancaire	51 971	57 849	71 179	87 674	100 706
Frais généraux	-27 001	-30 313	-32 738	-36 665	-44 392
Coefficient d'Exploitation	61,33%	61,49%	53,78%	48,28%	50,48%
Cout net du risque	-2 659	-2 377	-9 573	-9 588	-9 190
Résultat Net	17 396	35 583	23 444	34 932	38 939
Dépôts de la clientèle	881 753	1 037 749	1 347 070	1 343 725	1 842 140
Créances de la clientèle	489 385	594 383	761 500	882 001	969 126
Total bilan	991 368	1 171 703	1 596 976	1 766 536	2 358 753

(1) Il s'agit de l'effectif du personnel dont les contrats sont actifs au 31 décembre 2024.

(2) La banque a procédé à l'ouverture de 3 nouvelles agences en 2024 (Odienné, Bonoumin (Abidjan Cocody), et Aboisso).

### Ratios réglementaires

Les principaux ratios de la Banque au 31 décembre 2024 sont détaillés comme suit :

LIBELLES	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2023	Situation au 31/12/2024
Fonds propres effectifs	>=20 000	138 156	147 394 <sup>(*)</sup>
Ratio de fonds propres CET 1	>=7,50%	14,62%	13,97%
Ratio de fonds propres de base T1	>=8,50%	11,67%	10,87%
Ratio de solvabilité	>=11,50%	13,78%	12,71%
Ratio de levier	>=3%	6,52%	5,33%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	>= 50%	139,63%	142,44%
Norme de division des risques	<=25,00%	29,76%	22,07%

(\*) *Prise en compte de la distribution des dividendes à hauteur de 30% du résultat net.*

### II-La collecte de l'épargne

Au 31 Décembre 2024, la Banque a enregistré une hausse des ressources collectées atteignant 1 842 140 millions FCFA contre 1 343 725 millions FCFA en 2023, soit une progression de 37,1% sur l'année. Cette performance s'explique principalement par les levées de fonds de l'Etat et les collectes nettes réalisées sur des clients du secteur public et parapublic.

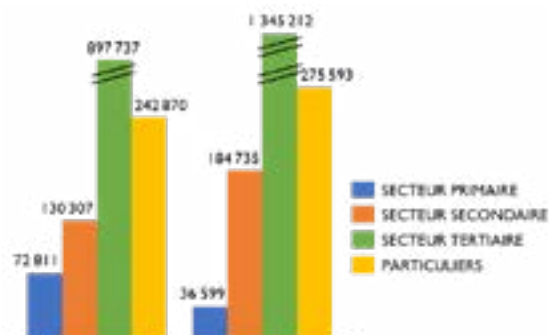
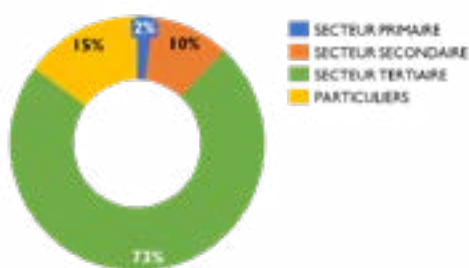
Les dépôts se répartissent par secteur d'activités, par type de clients et par maturité comme suit :

## 2-1-Les ressources collectées par secteur d'activités

Les ressources enregistrent une hausse de 498 415 millions FCFA sur l'exercice 2024, principalement portée par le secteur tertiaire, qui progresse de 447 475 millions FCFA (+49,84%). Par ailleurs, les ressources issues du secteur secondaire et des particuliers augmentent respectivement de 41,77% et 13,47%. En revanche, le secteur primaire subit une baisse de 36 212 millions FCFA soit -49,73%.

(Données monétaires en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	2023		2024		VAR (2023-2024)	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
SECTEUR PRIMAIRE	72 811	5%	36 599	2%	-36 212	-49,73%
SECTEUR SECONDAIRE	130 307	10%	184 735	10%	54 428	41,77%
SECTEUR TERTIAIRE	897 737	67%	1 345 212	73%	447 475	49,84%
PARTICULIERS	242 870	18%	275 593	15%	32 723	13,47%
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 725</b>	<b>100%</b>	<b>1 842 140</b>	<b>100%</b>	<b>498 415</b>	<b>37,09%</b>

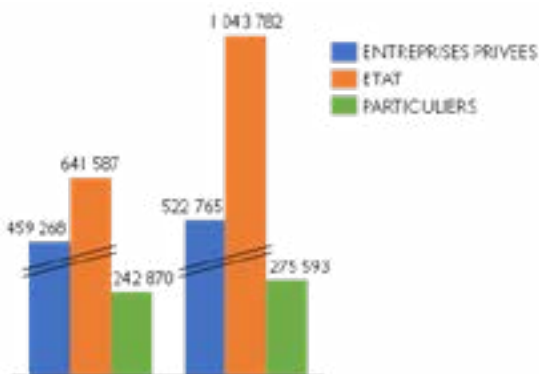
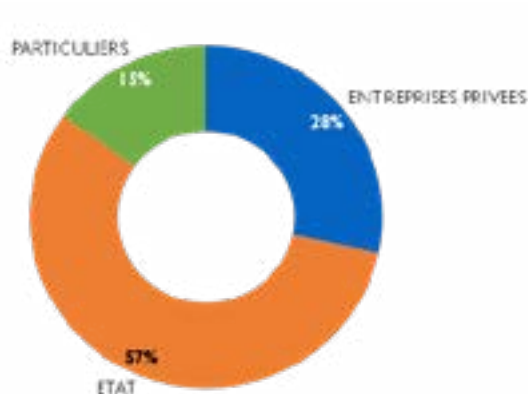


## 2-2-Les ressources collectées par type de client

En 2024, les ressources proviennent principalement des fonds collectés auprès de l'Etat s'élevant à 1 043 782 millions FCFA contre 641 587 millions FCFA en 2023, et représentant 57% du total des montants collectés (en hausse de 4 points par rapport à 2023 où la contribution s'élevait à 48%). Elles sont suivies de celles issues des entreprises, qui atteignent 522 765 millions FCFA en 2024 contre 459 268 millions FCFA en 2023 soit une hausse de 13,83% et une contribution de 28% (contre 34% de contribution en 2023). Nous observons également une augmentation des ressources collectées auprès des particuliers de 32 723 millions FCFA soit +13,47% sur la période pour une contribution de 15%.

(Données monétaires en millions de FCFA)

TYPE CLIENT	2023		2024		VAR (2023-2024)	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
ENTREPRISES PRIVEES	459 268	34%	522 765	28%	63 497	13,83%
ETAT	641 587	48%	1 043 782	57%	402 195	62,69%
PARTICULIERS	242 870	18%	275 593	15%	32 723	13,47%
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 725</b>	<b>100%</b>	<b>1 842 140</b>	<b>100%</b>	<b>498 415</b>	<b>37,09%</b>

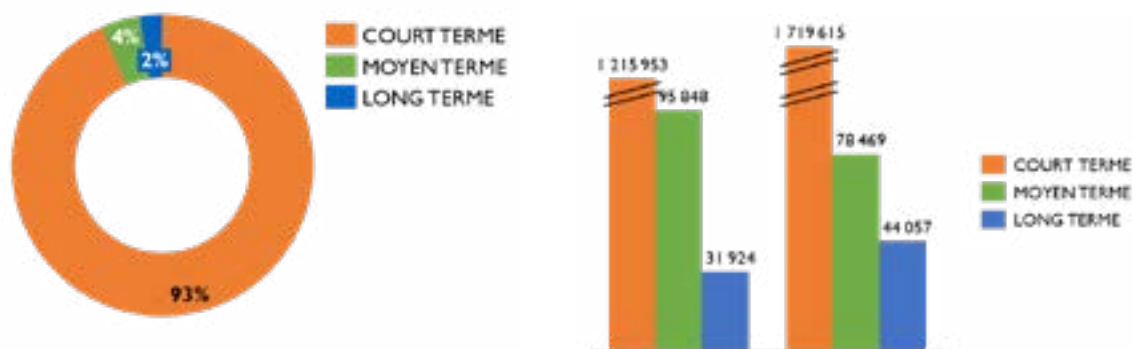


## 2-3-Les ressources collectées par maturité

Au 31 décembre 2024, les dépôts collectés s'élevant à 1 842 140 millions FCFA, sont majoritairement composés de dépôts à court terme (comptes ordinaires créditeurs, dépôts de garantie, comptes d'épargne) qui représentent 93% des ressources, soit 1 719 615 millions FCFA en 2024 contre 1 215 953 millions FCFA en 2023, marquant une hausse de 41,42% sur la période. Les ressources à long terme représentent environ 2% du stock de ressources collectées en 2024 et ont progressé de 38%, passant de 31 924 millions FCFA à 44 057 millions FCFA. Toutefois, les ressources à moyen terme ont enregistré une baisse de 18,13%.

(Données monétaires en millions de FCFA)

MATURITE	2023	%	2024	%	VAR (2023-2024)	
COURT TERME	1 215 953	90%	1 719 615	93%	503 662	41,42%
MOYEN TERME	95 848	7%	78 469	4%	-17 379	-18,13%
LONG TERME	31 924	2%	44 057	2%	12 133	38,00%
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 725</b>	<b>100%</b>	<b>1 842 140</b>	<b>100%</b>	<b>498 415</b>	<b>37,09%</b>



## III-Le financement de l'économie

En 2024, les crédits octroyés par la BNI à l'économie s'élèvent à 888 754 millions FCFA, contre 890 998 millions FCFA en 2023, soit une légère baisse de 0,25 %. Les crédits mis en place sont ventilés par :

- Secteur d'activités ;
- Type de clients ;
- et
- Maturité.

### 3-1- Les financements par secteur d'activités

La BNI a mobilisé un montant global de 888 754 millions FCFA pour soutenir l'économie ivoirienne en 2024, hors interventions sur les titres des Etats de la zone UMOA, répondant aux besoins spécifiques des différents agents économiques. Ces crédits ont été principalement orientés vers les secteurs d'activités suivants :

-Le secteur du commerce a bénéficié de 237 649 millions FCFA, représentant 27% des encours de crédits au 31 décembre 2024, contre 226 068 millions FCFA en 2023. Cette évolution traduit une hausse de 5% sur la période ;

-Le secteur du BTP a été financé à hauteur de 159 246 millions FCFA, ce qui représente 18 % des encours à fin 2024, en recul par rapport aux 183 854 millions FCFA enregistrés en 2023, soit une baisse de 13% ;

-le secteur de l'industrie a été financé à hauteur de 124 948 millions FCFA en 2023, soit 14% des crédits, contre 81 395 millions FCFA en 2023, ce qui correspond à une progression de 54% ;

-Le secteur de l'agriculture a reçu 101 966 millions FCFA, représentant 11% des encours à fin 2024, contre 91 132 millions FCFA en 2023, soit une progression de 12% ;

-Le secteur du transport a enregistré des financements à hauteur de 45 359 millions FCFA, soit 5% des encours au 31 décembre 2024, contre 26 377 millions FCFA en 2023, ce qui représente une progression notable de 72% ;

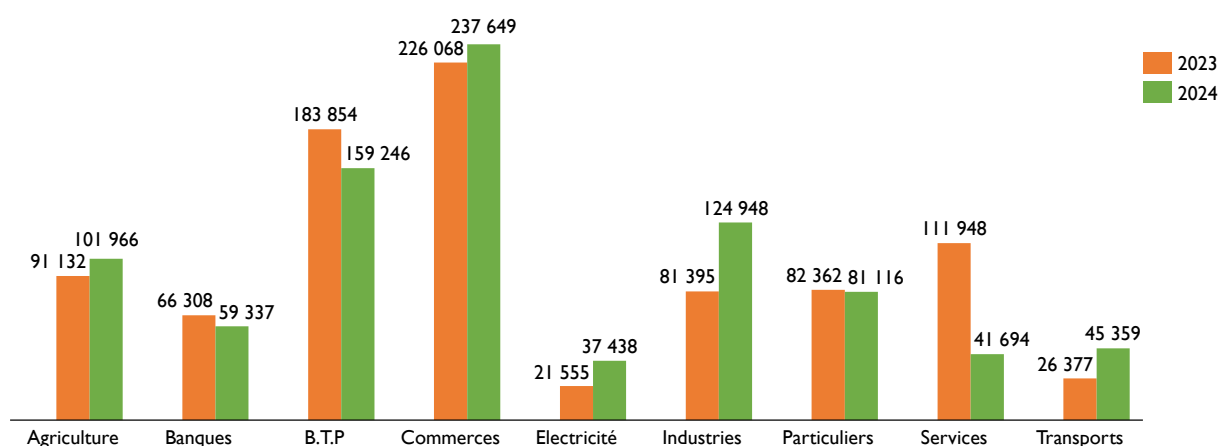
-Le secteur des services a bénéficié de 41 694 millions FCFA, soit 5% des crédits, contre 111 948 millions FCFA en 2023, affichant une diminution de 63% ;

- Enfin, le secteur de l'électricité a reçu 37 438 millions FCFA, équivalant à 4% des encours de crédits, contre 21 555 millions FCFA un an auparavant, soit une hausse de 74%.

Outre ces principaux secteurs, le solde des financements a été orienté vers les particuliers et les institutions financières (établissements bancaires et micro finances).

**(Données monétaires en millions de FCFA)**

Abréviation	2023			2024			Variation	
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Montant	%
Agriculture	73	91 132	13%	133	101 966	11%	10 834	12%
Banques	281	66 308	5%	172	59 337	7%	- 6 970	-11%
BTP	489	183 854	18%	477	159 246	18%	- 24 607	-13%
Commerce	428	226 068	23%	445	237 649	27%	11 581	5%
Electricité	16	21 555	1%	16	37 438	4%	15 883	74%
Industrie	480	81 395	14%	394	124 948	14%	43 554	54%
Particuliers	39 581	82 362	11%	42 051	81 116	9%	- 1 246	-2%
Services	268	111 948	12%	195	41 694	5%	- 70 254	-63%
Transports	161	26 377	3%	93	45 359	5%	18 982	72%
<b>TOTAL</b>	<b>41 777</b>	<b>890 998</b>	<b>100%</b>	<b>43 976</b>	<b>888 754</b>	<b>100%</b>	<b>- 2 244</b>	<b>-0,25%</b>



**3-2-Les financements par segment**

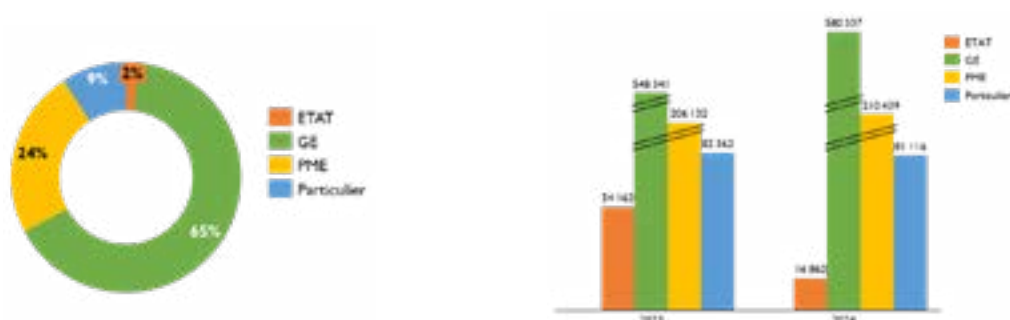
Les Grandes Entreprises (GE) ont bénéficié de 580 337 millions FCFA, représentant 65% des crédits mis en place, contre 548 341 milliards FCFA en 2023. Ce segment connaît une hausse de 6% sur la période.

Les concours octroyés aux petites et moyennes entreprises (PME) s'établissent à 210 439 millions FCFA en 2024, contre 206 132 millions FCFA en 2023, soit 24% des financements à la fin de l'exercice.

Enfin, les crédits à l'Etat (hors titres monétaires et financiers) et aux Particuliers présentent respectivement une baisse de 69% et 2%. Ils s'établissent à 16 862 millions FCFA et 81 116 millions FCFA en 2024 contre 54 163 millions FCFA et 82 362 millions FCFA en 2023.

**(Données monétaires en millions de FCFA)**

SEGMENT	2023	% du total en montant	2024	% du total en montant	Variation	
ETAT	54 163	6%	16 862	2%	-37 301	-69%
GE	548 341	62%	580 337	65%	31 996	6%
PME	206 132	23%	210 439	24%	4 307	2%
Particulier	82 362	9%	81 116	9%	-1 246	-2%
<b>Total général</b>	<b>890 998</b>	<b>100%</b>	<b>888 754</b>	<b>100%</b>	<b>-2 244</b>	<b>-0,25%</b>



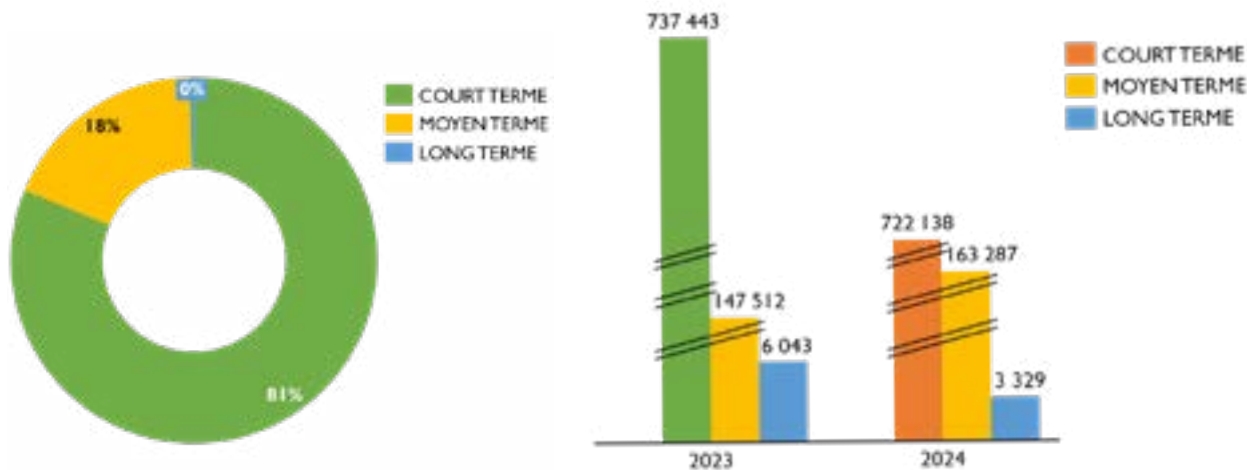
### 3-3-Les crédits mis en place par maturité

Les crédits mis en place à fin décembre 2024, pour un total de 888 754 millions FCFA, sont répartis comme suit en fonction de leur maturité :

- Les crédits à court terme, comprenant les découverts, avances, escomptes et crédits amortissables d'une durée de 0 à 2 ans, représentent 722 138 millions FCFA, soit 81 % de l'ensemble des crédits. Ils sont en légère baisse de 2% par rapport à 2023 où ils s'établissaient à 737 443 millions FCFA ;
- Les crédits à moyen terme, d'une durée comprise entre 2 et 10 ans, progressent de 11% pour atteindre 163 287 millions FCFA, contre 147 512 millions FCFA en 2023 ;
- Les crédits à long terme, dont la durée est supérieure à 10 ans, affichent une baisse de 45%, passant de 6 043 millions FCFA en 2023 à 3 329 millions FCFA en 2024.

(Données monétaires en millions de FCFA)

MATURITE	2023	%	2024	%	Variation		
COURT TERME	737 443	83%	722 138	81%	-	15 304	-2%
MOYEN TERME	147 512	17%	163 287	18%		15 774	11%
LONG TERME	6 043	1%	3 329	0%	-	2 714	-45%
<b>Total général</b>	<b>890 998</b>	<b>100%</b>	<b>888 754</b>	<b>100%</b>	-	<b>2 244</b>	<b>-0,25%</b>



#### IV- La gestion déléguée des Fonds Nationaux

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugé prioritaire, l'Etat, en accord avec les partenaires au développement, a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la BNI.

Pour encadrer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- l'ordonnance n° 87 366 du 1<sup>er</sup> avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- le décret de création de chaque Fonds. Ces Fonds Nationaux sont supervisés

par un Comité de Gestion et un Secrétariat Technique réunissant des membres issus des structures étatiques ou paraétatiques en lien avec leur domaine d'intervention.

L'année 2024 a été marquée par le transfert des ressources des fonds de l'habitat vers la Banque de l'Habitat de Cote d'Ivoire (BHCI) pour un montant total de 25 450 millions de FCFA par suite de la liquidation de 3 fonds nationaux relatifs au développement de l'habitat, à savoir le Fonds de Soutien de l'habitat (FSH), le Compte de Mobilisation pour l'Habitat (CDMH) et le Compte des Terrains Urbains (CTU). Par ailleurs, en date du 27 novembre 2024, l'Etat a demandé la clôture des activités de tous les Fonds COVID-19 et le transfert au Trésor public des ressources reliquataires. Ces fonds sont estimés à 77 milliards de FCFA au 31 décembre 2024 et le transfert se fera au cours l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2024, la BNI assure la gestion administrative et financière de treize fonds nationaux dont deux créés en cours d'année.

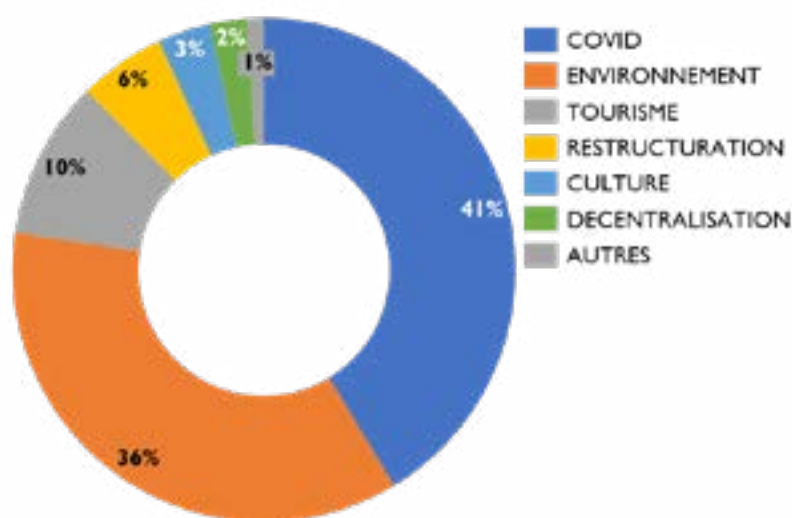
#### 4-1-Les ressources collectées des Fonds Nationaux

Le montant global des ressources collectées sur l'année 2024 s'élève à 25 933 millions FCFA contre 68 489 millions FCFA en 2023 soit une baisse de 42 555 millions FCFA (-62,13%). Cette baisse s'explique par la clôture des activités des fonds COVID suite à la fin de la pandémie.

La trésorerie disponible des fonds nationaux est présentée dans la section 4.3 relative à la trésorerie des fonds.

La répartition des ressources par secteur se décompose comme suit : (Données en millions de FCFA)

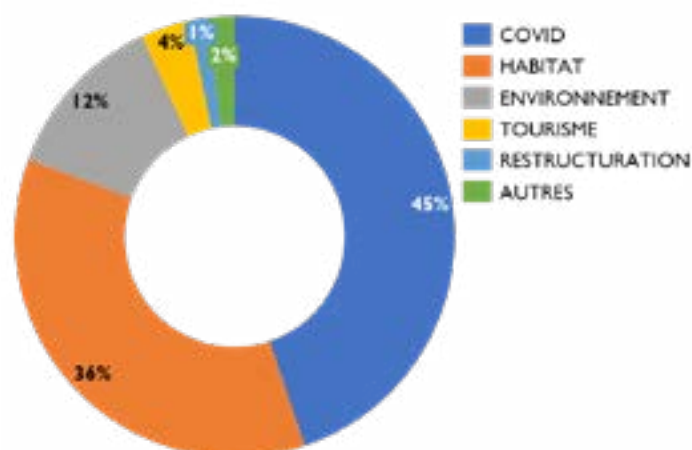
FONDS / SECTEUR	2023	2024	VARIATION	
CULTURE	642 125 195	879 418 382	237 293 187	37%
TOURISME	2 009 647 805	2 645 178 088	635 530 283	32%
ENVIRONNEMENT	12 163 786 543	9 344 967 664	-2 818 818 879	-23%
EDUCATION	81 014 776	82 127 967	1 113 191	1%
ENERGIE	71 900 000	92 780 100	20 880 100	29%
DECENTRALISATION	155 382 599	607 905 319	452 522 720	291%
RESTRUCTURATION	485 892 874	1 442 586 010	956 693 136	197%
SOCIAL	-	100 000 000	100 000 000	
COVID	28 173 879 956	10 723 785 104	-17 450 094 852	-62%
HABITAT	24 705 144 698	14 695 396	-24 690 449 302	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>68 488 774 446</b>	<b>25 933 444 030</b>	<b>-42 555 330 416</b>	<b>-62,13%</b>



#### 4-2- Les ressources employées des Fonds Nationaux

Au cours de l'exercice 2024, les ressources employées s'élèvent à 71 038 millions FCFA contre 33 539 millions de FCFA en 2023 soit une hausse de 112%. Cette progression s'explique principalement par le transfert des ressources des fonds de l'habitat (25 449 millions de FCFA).

FONDS / SECTEUR	2023	2024	VARIATION	
CULTURE	712 180 053	773 336 402	61 156 349	9%
TOURISME	1 999 864 295	2 550 131 352	550 267 057	28%
ENVIRONNEMENT	11 951 092 282	8 809 531 526	-3 141 560 756	-26%
EDUCATION	59 249 588	29 499 250	-29 750 338	-50%
ENERGIE	121 594 803	108 784 574	-12 810 229	-11%
DECENTRALISATION	167 706 871	487 378 271	319 671 400	191%
RESTRUCTURATION	794 302 877	963 078 678	168 775 801	21%
COVID	16 880 975 055	31 866 611 360	14 985 636 305	89%
HABITAT	851 854 170	25 449 243 687	24 597 389 517	2888%
<b>TOTAL</b>	<b>33 538 819 994</b>	<b>71 037 595 100</b>	<b>37 498 775 106</b>	<b>112%</b>



### 4-3- La trésorerie des Fonds Nationaux

Au 31/12/2024, la trésorerie disponible s'élève à FCFA 93 334 millions contre FCFA 136 867 millions en 2023.

FONDS / SECTEUR	2023	2024	VARIATION	TAUX
CULTURE	239 715 323	332 160 814	92 445 491	39%
TOURISME	257 829 404	347 783 977	89 954 573	35%
ENVIRONNEMENT	12 214 384 467	12 967 746 453	753 361 986	6%
EDUCATION	23 800 042	76 428 759	52 628 717	221%
ENERGIE	49 222 632	33 200 988	- 16 021 644	-33%
DECENTRALISATION	1 626 729 022	1 541 734 075	- 84 994 947	-5%
RESTRUCTURATION	542 965 703	522 485 640	- 20 480 063	-4%
COVID	75 723 455 512	77 497 896 346	1 774 440 834	2%
HABITAT	46 189 224 517	14 695 396	- 46 174 529 121	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>136 867 326 622</b>	<b>93 334 132 448</b>	<b>- 43 533 194 174</b>	<b>-31,81%</b>

## VI. LES ETATS FINANCIERS



## I.3 LES ETATS FINANCIERS

BILAN ET HORS BILAN AU 31/12/2024  
(Données en millions de FCFA)

ACTIF	Montant 31/12/2024	31/12/2023	PASSIF	Montant 31/12/2024	31/12/2023
1 CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	561 115	139 828	BANQUE CENTRALE, CCP	-	-
2 EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	632 467	578 561	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	236 760	200 864
3 CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	29 110	30 472	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 842 140	1 343 725
4 CREANCES CLIENTELE	969 126	882 001	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	5 190	12 661	AUTRES PASSIFS	27 157	19 395
6 ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	7 459	590	COMPTES DE REGULARISATION	47 190	26 215
7 ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-	PROVISIONS	4 494	3 785
8 AUTRES ACTIFS	7 911	7 982	Emprunts et titres émis subordonnés	20 000	20 000
9 COMPTE DE REGULARISATION	37 365	27 147	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	181 011	152 552
10 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	32 543	32 543	Capital souscrit	25 359	25 359
			Capital souscrit appelé non versé	-	-
11 PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	10 105	3 683	Réserves	8 984	8 984
			Prime liée au capital	15 141	15 141
12 PRETS SUBORDONNES	251	365	Résultat en instance d'affectation	-	-
13 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 625	5 273	Report à nouveau	92 588	68 135
14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 487	45 430	Résultat de l'exercice	38 939	34 932
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 358 753</b>	<b>1 766 536</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 358 753</b>	<b>1 766 536</b>

HORS BILAN	MONTANT 31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	102 438	125 261
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 610	10 605
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	96 828	114 656
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	1 960 018	1 625 833
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	1 960 018	1 625 833
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

## 1-Evolution de la situation bilantielle

### - Total du bilan

Le total du bilan passe de FCFA 1 766 536 millions à fin 2023 à FCFA 2 358 753 million à fin 2024, soit une augmentation de FCFA 592 217 millions FCFA (+34%). Cette augmentation s'explique principalement à l'actif par la croissance de nos dépôts à la Banque Centrale de 301% (soit +FCFA 421 287 millions), l'augmentation des financements accordés à l'économie de 10% (soit +FCFA 87 125 millions), et la croissance du portefeuille de titres publics de 9% (soit +FCFA 53 906 millions).

L'augmentation du total bilan est porté au passif notamment par la croissance des dépôts de la clientèle de 37% (soit +FCFA 498 415 millions), l'augmentation des financements obtenus par la Banque de 18% (soit +FCFA 35 896 millions) et par le niveau du résultat de l'exercice de FCFA 38 939 millions.

### - Caisse, Banque Centrale, CCP (+301%)

Au 31 décembre 2024, nous observons une augmentation de nos dépôts de FCFA 421 287 millions soit une hausse de 301% en lien avec la collecte de ressources auprès de la clientèle dont des ressources issues des levées de fonds de l'Etat via la Direction Générale du Financement (DGF) notamment FCFA 162 000 millions (Euros 247 millions) levés auprès de MUFG Bank,

le tirage de l'emprunt BEI (FCFA +59 000 millions) rapatrié par le canal de la BCEAO et les comptes du Conseil Café Cacao (FCFA 116 437 millions).

### - Créances sur la clientèle (+10%)

Au 31 décembre 2024, les créances clientèles nettes de provisions sont passées de FCFA 882 001 millions en 2023 à FCFA 969 126 millions, soit une progression de FCFA 87 125 millions (+10% sur la période). Cette augmentation s'explique principalement par :

- La progression de 12% des crédits accordés au secteur agricole, en lien avec la campagne café cacao et la poursuite du financement de l'anacarde pour un montant de FCFA 36 milliards en 2024 contre FCFA 35 milliards en 2023 ;

- La hausse de 5% des concours au secteur du commerce ;

- L'augmentation des financements octroyés au secteur industriel de 14% ;

- La progression de 72% et 74% des financements octroyés respectivement au secteur du transport et au secteur de l'électricité.

### - Le portefeuille Titre (+9%)

Le portefeuille d'effets publics passe en valeur nette de FCFA 578 561 millions en 2023 à FCFA 632 467 millions en 2024, soit une hausse de FCFA 53 906 millions (+9%). Il traduit la volonté de la banque d'accompagner la mise en œuvre du plan de développement nationale (PND) initié par l'Etat de CI.

### - Dépôts de la clientèle (+37%)

Au 31 Décembre 2024, le total des encours de dépôts de la banque atteint FCFA 1 842 140 millions contre FCFA 1 343 725 millions à fin 2023 soit une augmentation de FCFA 498 415 millions (+37%) principalement portée par le secteur tertiaire, qui progresse de (+49,84%).

Cette performance résulte d'une part des ressources issues des levées de fonds de l'Etat et d'autres part, par les collectes nettes réalisées sur des clients du secteur public et parapublic. La banque reste fortement dépendante des dépôts de l'Etat et ses démembrements. Par ailleurs, des efforts importants sont déployés pour attirer des ressources provenant d'autres types de clients.

### - Dettes interbancaires et assimilées (+18%)

Au 31 Décembre 2024, le total des dettes interbancaires est de FCFA 236 760 millions contre FCFA 200 864 millions à fin 2023 soit une augmentation de FCFA 35 896 millions (+18%) principalement portée par l'emprunt contracté auprès de la BEI pour le financement du secteur agricole.

## Ci-dessous le tableau synthétique des dettes interbancaires au 31/12/2024 :

LIBELLES	31/12/2024	31/12/2023
BANQUES ET CORRESP. ETR. NOSTRO	10 289 453 152	13 008 376 203
Dont		
BRED BANQUE POPULAIRE	10 185 510 619	9 199 292 612
BANQUES ET CORRESP. LOC. LORO	3 500 221 975	3 500 392 256
Dont		
ECOBANK PLACEMENT	3 500 000 000	3 500 000 000
AUT DEPO REC ETS CRD ET ASSIMIL	3 226 928 163	2 017 457 983
Dont		
CASUDCO	294 372 077	193 868 098
GES-CI	1 921 578 758	929 385 741
UNACOOPEC-CI	629 395 726	519 140 974
CRRH-UEMOA	240 000 000	-
AUTRES EMPRUNTS	60 293 819 346	24 454 134 725
Dont		
CRRH-UEMOA	180 000 000	660 000 000
BEI	59 036 130 000	-
BOAD	807 500 000	-
BANQUE CENTRALE DES ETATS	159 450 000 000	157 884 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>236 760 422 636</b>	<b>200 864 361 166</b>

# VII. LE COMPTE DE RESULTATS



## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 12 2024 (en millions de FCFA)

PCB IGOR	INTITULES	Montant		VARIATION	
		31/12/2024	31/12/2023	Valeur	%
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	96 979	87 439	9 540	11%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-25 307	-23 439	-1 868	8%
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3 120	2 595	526	20%
4	COMMISSIONS (Produits)	28 144	24 729	3 415	14%
5	COMMISSIONS (Charges)	-1 888	-4 388	2 500	-57%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 489	1 369	121	9%
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0	0	
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 373	1 251	123	10%
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-3 206	-1 882	-1 324	70%
<b>10</b>	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>100 706</b>	<b>87 674</b>	<b>13 032</b>	<b>15%</b>
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-44 392	-36 665	-7 727	21%
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	-6 442	-5 667	-775	14%
<b>14</b>	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>49 872</b>	<b>45 341</b>	<b>4 531</b>	<b>10%</b>
	COUT DU RISQUE (CLIENTELE)	-8 124	-7 073	-1 051	15%
	COUT DU RISQUE (RISQUES ET CHARGES)	-1 066	-2 515	1 449	-58%
<b>15</b>	<b>COUT DU RISQUE</b>	<b>-9 190</b>	<b>-9 588</b>	<b>398</b>	<b>-4%</b>
<b>16</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 682</b>	<b>35 753</b>	<b>4 929</b>	<b>14%</b>
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	389	673	-283	
<b>18</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>41 071</b>	<b>36 426</b>	<b>4 645</b>	<b>13%</b>
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-2 132	-1 494	-639	
<b>20</b>	<b>RESULTAT NET</b>	<b>38 939</b>	<b>34 932</b>	<b>4 007</b>	<b>11%</b>

## 2-Evolution des données de gestion

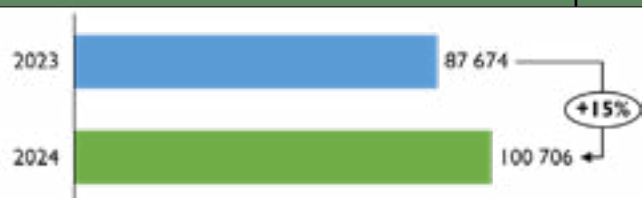
### ■ Le Produit net bancaire (PNB)

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice 2024 s'élève à FCFA 100 706 millions, contre FCFA 87 674 millions en 2023, enregistrant ainsi une progression de FCFA 13 032 millions, soit une hausse de 15%. Cette croissance est liée à la performance réalisée par les équipes commerciales tant au niveau des crédits clientèles que de l'activité de commissionnement.

Par ailleurs, les titres de participation détenus par la banque dans diverses sociétés ont généré des dividendes de FCFA 3 120 millions encaissés au cours de l'exercice 2024 contre FCFA 2 195 millions en 2023 représentant une augmentation de 20% (+FCFA 525 millions) par rapport à l'année précédente.

(En millions de FCFA)

LIBELLES	2023	2024	Variation	%
PRODUIT NET BANCAIRE	87 674	100 706	13 032	15%
<b>TOTAL</b>	<b>87 674</b>	<b>100 706</b>	<b>13 032</b>	<b>15%</b>

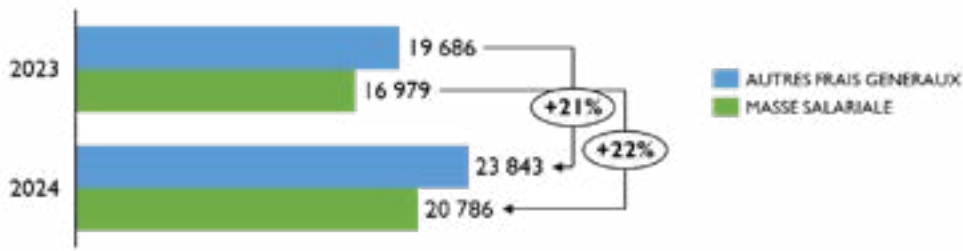


### ■ Les frais généraux

Les frais généraux de l'exercice 2024 s'élèvent à FCFA 44 392 millions, contre FCFA 36 665 millions en 2023, soit une hausse de FCFA 7 727 millions (+21%).

(En millions de FCFA)

	2023	2024	Variation	%
AUTRES FRAIS GENERAUX	19 686	23 606	4 157	20%
MASSE SALARIALE	16 979	20 786	3 807	22%
<b>TOTAL</b>	<b>36 665</b>	<b>44 392</b>	<b>7 727</b>	<b>21%</b>



La hausse sur les autres frais généraux s'explique essentiellement par les honoraires supportées par la Banque dans le cadre des levées de fonds, en vue de l'optimisation de la trésorerie.

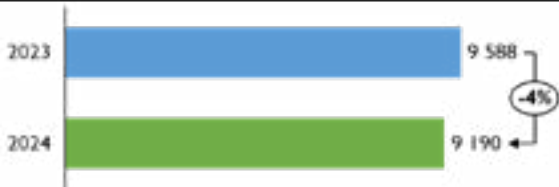
La hausse sur la masse salariale s'explique d'une part, par le recrutement de personnel qualifiés pour garantir l'efficacité des investissements réalisés et atteindre les objectifs de la banque, et d'autre part, par l'impact des ajustements salariaux découlant de la pesée des postes et de gestion des carrières.

Toutefois, le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation+ amortissements rapportés au PNB) reste stable à 50 %.

### ■ Le coût net du risque

Le coût net du risque passe de – FCFA 9 588 millions en 2023 à – FCFA 9 190 millions en 2024.

	2023	2024	Variation	%
COUT NET DU RISQUE	-9 588	-9 190	398	-4,15%



En 2024, le coût net du risque affiche une amélioration de 4% par rapport à 2023. Cette performance s'explique par le renforcement des garanties exigées lors de l'octroi des crédits, ainsi que par l'intensification des actions de recouvrement, qu'elles soient commerciales, précontentieuses ou contentieuses.

### ■ Le résultat

L'analyse des performances financières des exercices 2023 et 2024 met en évidence une croissance soutenue du résultat net, avec une progression de 11%, soit une augmentation de FCFA 4 007 millions. Ainsi, le résultat net de l'exercice 2024 s'établit à FCFA 38 939 millions, contre FCFA 34 932 millions en 2023. Cette évolution reflète la solidité de la stratégie mise en place et l'efficacité des actions engagées pour optimiser la rentabilité de la banque.

(En millions de FCFA)

	2023	2024	VARIATION	%
RESULTAT NET	34 932	38 939	4 007	11%
TOTAL	34 932	38 939	3 932	11%



### ■ Evolution des Ratios réglementaires

Les fonds propres effectifs de la Banque s'établissent au 31/12/2024 à FCFA 147 394 millions contre FCFA 138 156 millions. Cette amélioration est due en partie à la performance du résultat et à la relative bonne gestion des immobilisations.

LIBELLES	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2023	Situation au 31/12/2024
Fonds propres effectifs	>=20 000	138 156	147 394 <sup>(*)</sup>
Ratio de fonds propres CET 1	>=7,50%	14,62%	13,97%
Ratio de fonds propres de base T1	>=8,50%	11,67%	10,87%
Ratio de solvabilité	>=11,50%	13,78%	12,71%
Ratio de levier	>=3,000%	6,52%	5,33%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	>= 50%	139,63%	142,44%
Norme de division des risques	<=25,00%	29,76%	22,07%

(\*) Prise en compte de la distribution des dividendes à hauteur de 30% du résultat net.

### ■ Evolution de la situation de la trésorerie

La situation de la trésorerie au 31 décembre 2024 s'établit à 563 milliards FCFA contre 154 milliards FCFA au 31 décembre 2023, soit une progression de + 265%. La progression des activités sur la clientèle a permis d'accroître le solde des opérations de trésorerie. En effet, les crédits et les ressources ont enregistré une hausse respective de 10% et 36% sur l'exercice 2024.

L'intensification des actions commerciales envers les clients majeurs de la Banque pour la recherche systématique d'une part de mouvement d'affaires confiés et en adéquation avec les financements octroyés, les actions auprès de clients comme le Conseil Café Cacao, etc. devraient permettre de consolider la situation de trésorerie au cours de l'exercice 2025 avec un solde moyen mensuel de 515 milliards et un coefficient de liquidité de 129,60% (Mars 2025).

Par ailleurs, un emprunt BEI d'un montant total de EUR 100 millions a été contracté en 2024 dans l'optique de soutenir le financement de l'agriculture notamment le cacao durable.

Cet emprunt stratégique avec une maturité longue (12 ans) a réduit davantage l'encours BCEAO et contribué à la réduction des charges d'emprunt grâce à son taux compétitif et à améliorer la qualité des ressources de la Banque.

Enfin, dans un contexte de hausse du cours mondial du cacao, ce financement a été d'un apport significatif dans la capacité de la BNI à soutenir efficacement la filière dans la campagne ouverte depuis octobre 2024.

### ■ Plan de Financement

La Banque dispose d'une trésorerie confortable qui lui permet de financer son activité. Toutefois en cas de crise de liquidité des mesures sont prévues dans le document de politique de pilotage du risque de liquidité de la Banque, dans le plan de financement d'urgence et dans le plan préventif de redressement qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration et communiqués au régulateur.

Les actions majeures envisagées sont les suivantes :

➤ Recours aux prêts interbancaires : Existence de lignes interbancaires auprès de la CBAO SENEGAL (5GXOF), STANDARD CHARTERED (6GXOF), SIB (10 GXOF) et CRRH UEMOA (10GXOF) ;

➤ Refinancement auprès des guichets de la BCEAO (quotité de FCFA 528 Milliards) ;

➤ Cession des actifs financiers (Bon du trésor, Obligations évalués à 657 Milliards à fin mars 2025) ;

➤ Intensification du recouvrement et cession de créances ;

➤ Cession des immobilisations hors exploitation ;

➤ Recours aux actionnaires.

### ■ Perspectives 2025 à 2026

Avec un niveau de fonds propres effectifs de FCFA 147 milliards, la Banque reste en conformité avec la totalité des principaux ratios prudentiels. Elle compte poursuivre son activité de financement tout en préservant ses fondamentaux.

Le déploiement du plan stratégique dénommé « Performance 2026 » qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la banque en sa séance du 14 juillet 2022, a déjà permis de mettre en œuvre un ensemble de projets prioritaires.

La banque compte mettre en œuvre sa stratégie décrite dans ce plan stratégique afin de consolider son positionnement dans le TOP 3 des banques de la place.



## VIII. LE RAPPORT RSE



## 1.4 LE RAPPORT RSE



Consciente de son rôle en tant qu'acteur majeur du développement économique et social en Côte d'Ivoire, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) poursuit avec conviction ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Fidèle à ses valeurs d'équité, de solidarité et d'innovation, la BNI a mené en 2024 une série d'actions sociales en faveur des communautés vulnérables, des jeunes, des femmes, ainsi que de la bancarisation des populations non encore intégrées au système financier formel.

### 1-Enjeux et engagements RSE de la BNI La politique RSE de la BNI repose sur trois axes majeurs :

- Réduction des inégalités sociales : par des actions concrètes d'aide et d'appui aux populations vulnérables ;
- Appui à l'éducation et à l'employabilité des jeunes : en soutenant la formation, l'intégration professionnelle et la promotion des valeurs citoyennes ;
- Promotion de la bancarisation : à travers le soutien à l'entrepreneuriat et à l'inclusion financière.

En 2024, la BNI s'est engagée dans l'accompagnement des initiatives et actions sociales orientées notamment vers les femmes, les jeunes, de même que les personnes vulnérables. Ces actions ont ciblé diverses couches de la population et ont été réparties comme suit :

### 2-Au niveau environnemental

En 2024, la BNI a intensifié son engagement envers le développement durable et la finance climatique. Elle a ainsi mené plusieurs initiatives :

■ **La mise en service du système solaire de la BNI** : Considérant le développement durable comme une opportunité économique et sociale, son plan stratégique « Performance 2026 » intègre une démarche RSE pour promouvoir des initiatives écologiques et sociales.

En conséquence, à la fin de 2024, la BNI a installé un système d'énergie solaire sur trois sites pilotes : les agences de Yamoussoukro et de Bouaké Commerce, ainsi que le Centre Intégré à Cocody. Ce système vise à satisfaire une part significative des besoins énergétiques de la banque et à réduire la dépendance aux énergies non renouvelables. Ce projet a permis de produire 6,95 mégawatts d'électricité, d'économiser 7,10 tonnes de charbon standard, d'éviter 8,43 tonnes de CO2 et d'obtenir un équivalent de 12 arbres plantés ;



■ **La signature de la Convention de partenariat pour le système financier pour le climat (TFSC)** : Le 11 octobre 2024, la BNI a signé une convention de partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), visant à soutenir la transformation du système financier pour le climat, renforçant ainsi ses capacités dans la finance verte ;

■ **La validation des procédures du système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)** : Pour l'exercice 2024, la banque a validé ses procédures relatives au SGES ainsi qu'aux procédures environnementales et sociales liées aux prêts pour l'habitat, afin d'assurer une gestion responsable de ses activités ;

■ **La formation des équipes sur le SGES** : Dans le cadre de son partenariat avec la Facilité pour la Réforme du Climat d'Investissement (ICR), la BNI a réalisé une formation de ses équipes sur la mise en œuvre du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) dans le but de renforcer leurs capacités pour une meilleure compréhension de ce dispositif ;

■ **L'accréditation au Fonds Verts pour le Climat (FVC) 2024** : L'étape de vérification préliminaire des dossiers de la BNI par le secrétariat du FVC a été finalisée le 10 octobre 2024, suivie du paiement des frais d'accréditation le 23 octobre 2024, marquant une étape clé dans l'engagement de la banque en faveur du financement climatique.

### 3-En matière de genre et d'inclusion sociale

La BNI a intégré l'égalité de genre dans ses politiques internes et externes pour favoriser un accès équitable aux financements, à l'emploi, et aux services. Cette stratégie allie justice sociale et performance économique, en mettant en valeur le potentiel des femmes comme vecteur d'innovation et de croissance inclusive.

Dans cette dynamique, les actions ci-dessous ont été réalisées :

- La mise en œuvre de la collaboration BNI/Facilité ICR à travers le renforcement de capacité du personnel sur l'inclusion financière/l'entrepreneuriat féminin et la Politique Genre de la banque ;
- La réalisation d'étude de marché sur l'accès aux financements bancaires des femmes entrepreneures en Côte d'Ivoire ;
- La communication/sensibilisation sur la Politique et la charte Genre ;
- La production du rapport annuel Genre de la banque : disponibilité des données désagrégées de la banque.



### 4-Au niveau des actions envers le personnel

Dans le cadre de son engagement envers le bien-être et le développement de ses employés, plusieurs initiatives importantes ont été mises en place.

Parmi celles-ci :

- Création d'un centre médical moderne, équipé d'un plateau technique avancé et personnel médical diversifié ;
- Implémentation d'un système de couverture sanitaire intégrale pour le personnel, incluant une assurance maladie ;
- Acquisition d'une ambulance pour le centre médical ;
- Octroi d'une subvention annuelle à l'Union des Femmes de la BNI (UNIFEM) et à l'Association Sportive de la BNI (AS BNI) ;

- Célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme le 8 mars 2024 ;
- Initiatives envers le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) incluant la formation des membres et des subventions pour leurs activités ;
- Soutien aux activités sociales de la Mutuelle des Agents de BNI (MABNI) : prêts à taux préférentiels, assistance financière lors d'événements, fêtes des parents, et dons de départ à la retraite ;
- Appui à l'association des assistantes de direction de la BNI (ASAD) lors de la Journée Internationale des Secrétaires le 26 avril 2024 par le partage d'expériences et le renforcement des capacités ;
- Célébration de la journée convention du personnel le 6 juillet 2024 ;
- Distribution de primes de scolarité et cadeaux de Noël ;
- Organisation d'un arbre de Noël pour les enfants des employés le 23 décembre 2024.

### 5- Au niveau des actions entreprises par la banque dans le cadre de la marque employeur

Afin de renforcer son image en tant qu'employeur de choix et de promouvoir l'excellence, la BNI a participé à divers événements au cours de l'année 2024 :

- Participation aux Journées Entreprises de l'INP-HB à Yamoussoukro du 18 au 23 novembre 2024 ;
- Participation au diner gala de l'Amicale des Etudiants Ivoiriens du CESAG Dakar Sénégal – Décembre 2024 ;
- Présence au forum des stages le 19 juillet 2024 ;
- Promotion de L'excellence : la BNI a reçu quatre étudiants ivoiriens lauréats du concours d'entrée à l'école Polytechnique de Paris, le mercredi 19 juin 2024 ;
- Participation au Journée conférence avec les étudiants de l'ENSEA organisée par la BNI et la direction de l'ENSEA le 08 octobre 2024.

### 6-Au niveau social

La BNI, en sa qualité de banque citoyenne, a participé/contribué à de nombreuses actions sociales dont :

- Contribution à la construction et l'équipement d'une nouvelle aile à l'hôpital Mère-Enfant de Bingerville pour la prise en charge d'opérations à cœur ouvert pour les enfants malades ;
- Aide financière pour l'organisation d'une caravane initiée pour la présentation des innovations de

l'inventeur de la cacaologie et de la nutricacao-thérapie aux coopératives et chefs d'entreprise dans le domaine du cacao, dont de nouveaux produits autres que le chocolat destiné à la consommation locale, véritable valeur ajoutée dans l'industrie du Cacao en RCI ;

- Appui à l'initiative de la Confédération COFEM-CI (Confédération des Organisations Féminines Musulmanes pour l'Unité, la Paix et le Développement en Côte d'Ivoire) d'organiser des ruptures collectives pendant le mois de RAMADAN suivies de conférences portant sur la cohésion sociale ;

- Soutien aux organisateurs du projet «Nos Mini Pouces en cuisine» dont l'objectif est de recueillir des fonds pour venir en aide aux enfants sous le poids d'un cancer et leur donner de l'espoir ;

- Soutien à l'Association CODEGEM - UFR LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS / DEPT ALLEMAND dans l'organisation de la journée d'excellence dont l'objectif est de promouvoir l'excellence, la discipline et de faire régner une atmosphère conviviale dans les études ;

- Contribution aux progrès en faveur de la promotion du Genre à travers cette activité de l'ONG VOIX DE FEMME à caractère social, ayant pour objectif de soutenir les femmes leader dans leurs domaines pour l'autonomisation de la femme et de valoriser des femmes et des hommes œuvrant en faveur de l'égalité ;

- Soutien à l'ONG VOIX DE FEMME œuvrant pour l'éducation et l'insertion socio professionnelle des enfants et adolescents défavorisés vivant en zones rurales et périurbaines, dans l'organisation d'un concours «GENERATION TALENTUEUSE» promotion d'une éducation de qualité en encourageant l'innovation, l'esprit d'équipe et le développement de compétences ;

- Appui à l'ONG MAS dont l'objectif est d'œuvrer en faveur des personnes vulnérables par des actions de lutte contre la précarité et les sujets de sécurité alimentaire à l'occasion de la période de Ramadan. Plus de 600 Kits alimentaires seront distribués à des familles nécessiteuses dans le cadre de l'initiative Ramadan solidaire à ABOBO, ATTECOUBE, ADJAME, WILLIAMSVILLE et TREICHVILLE ;

- Contribution à la sensibilisation, à l'automatisme de la femme et aux valeurs de cohésion nationale à travers la 4ème édition du Marathon dédié aux femmes organisé par la COMMUNAUTE MAFEMCI -Marathon des Femmes de Côte d'Ivoire, dont l'objectif est de

prôner le vivre ensemble par le sport, gage de bien-être et d'intégration des peuples et axé autour de la promotion du genre ;

- Contribution à l'initiative de l'ONG WOMEN'S PROGRESS PROGRAM: Programme d'autonomisation de la Jeune Fille par la formation qualifiante adossée à des bourses octroyées, après appel à candidature et sélections, initiative qui s'inscrit en parfaite cohérence avec les actions prévues dans le cadre du Renforcement et de l'accélération du dispositif d'accompagnement des jeunes ;

- Contribution au diner gala de charité le 7 décembre 2024, en vue de soutenir la femme victime de violence basées sur le Genre. Les fonds serviront à construire un village pour recueillir, venir en aide, et insérer les femmes victimes de violences basées sur le Genre ;

- Actions pour la promotion de la réduction des inégalités, par la satisfaction des besoins primaires et spécifiques ;

- Participation à l'encadrement, assistance et accompagnement des personnes vulnérables. Plus de 6000 bénéficiaires ;

- Soutien aux femmes en difficulté sur le plan psychosocial et sur leur autonomisation ;

- Participation à la 4ème édition de la Journée d'hommage aux producteurs de café cacao qui s'est tenue à la mairie de DIVO dans le but de féliciter et encourager les producteurs pour leurs efforts à œuvrer pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire. C'est également l'occasion pour remercier la BNI pour ses actions en faveur de la bancarisation ;

- Participation à la célébration de la Noël par la remise de 3500 jouets aux enfants de toutes les couches d'Assinie-Mafia ;

- Participation à la célébration de la Noël pour 600 enfants ;

- Contribution aux actions de la Fondation AFRIQUE SOLEIL, structure non gouvernementale à but non lucratif en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables à travers des appuis directs ou indirects dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture, le développement durable, etc. ;

- Participation activement à la mission éducative de la RTI, organe du service public en contribuant au lancement de l'émission les MAITRES DES MOTS, compétition de dictée et art oratoire. La contribution de la BNI permettrait d'accompagner la démarche en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes talents ivoiriens en renforçant

la maîtrise de la langue écrite et orale et en encourageant les compétences oratoires et un esprit de saine compétition. L'émission sera diffusée tous les 15 jours, le samedi sur le RTI1, RADIO CI et RTI Info ;

■Participation à la célébration de la Noël pour les enfants des travailleurs sur l'ensemble des sites de production ;

■Appui à l'ONG CŒUR GLORIEUX dans son activité de fin d'année en faveur de l'enfance vulnérable en situation de handicap (orphelins et maladies rares diagnostiquées) dans la ville balnéaire de San Pedro ;

■Participation à l'activité «Noël pour tous les enfants », activité à caractère social, ayant pour objectif d'apporter de la joie et du réconfort à l'occasion de la célébration de la Noël pour 400 enfants de l'école primaire publique Labat de Williamsville ;

■Contribution à la promotion des talents ivoiriens ;

■Appui à la Maison de production ZIV pour la réalisation d'un long métrage qui sera diffusé en Côte d'Ivoire, l'Afrique francophone, en France. Pour le développement de la Culture Ivoirienne

■Appui à la communauté dans ses œuvres en faveur de l'assistance aux indigents et personnes en détresse sans distinction du genre, de la race ni de la religion ;

■Soutien à l'orphelinat national des filles de Grand Bassam Activité à caractère social, ayant pour objectif d'apporter un soutien en vivres et non vivres à l'orphelinat national des filles de Grand Bassam ;

■Appui à la communauté du dieu roi des armées à l'occasion de la

célébration de la Noël pour 300 enfants de la communauté ;

·Contribution aux actions de l'organisation humanitaire engagée à soutenir les poupons de la région d'Ayamé.

Le Directeur Général

Le Président du Conseil d'Administration

Fait à Abidjan le .....

# IX. ANNEXES



**Tableau de variation des immobilisations au 31/12/2024 (en millions FCFA)**

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou retrait de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements / Dépréciations			En fin d'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
					En début d'exercice	Dotations	Reprise		
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>	<b>19 683</b>	<b>2 710</b>	<b>1 700</b>	<b>20 693</b>	<b>14 410</b>	<b>1 658</b>	<b>-</b>	<b>16 068</b>	<b>4 625</b>
Immobilisation incorporelle d'Exploitation	17 977	2 710	-	20 687	13 097	1 593	-	14 690	5 998
Frais d'établissement	8	-	-	8	8	-	-	8	-
Droit au bail	247	-	-	247	-	-	-	-	247
Logiciels Informatiques	13 182	2 153	-	15 334	11 678	1 593	-	13 271	2 063
Frais études et recherches	1 411	-	-	1 411	1 411	-	-	1 411	-
Immobilisation incorporelles en cours	3 130	557	-	3 687	-	-	-	-	3 687
Immobilisations incorporelles hors Exploitation	1 706	-	1 700	6	1 313	65	-	1 379	(1 373)
<b>IMMOBILISATION CORPORELLES</b>	<b>80 869</b>	<b>29 676</b>	<b>9 929</b>	<b>100 616</b>	<b>35 439</b>	<b>4 784</b>	<b>1 093</b>	<b>39 129</b>	<b>61 487</b>
Immobilisations corporelles d'Exploitation	66 517	19 369	1 072	84 814	33 797	4 731	1 032	37 496	47 319
Terrain	2 471	30	34	2 467	-	-	-	-	2 467
Construction	5 722	210	-	5 932	3 264	243	-	3 508	2 424
Matériel électrique	588	154	-	742	207	110	-	317	425
Mobilier d'exploitation	1 600	194	0	1 794	816	132	0	948	846
Matériel de Bureau	5 538	704	-	6 242	3 955	602	-	4 557	1 685
Matériel informatique	9 784	1 266	-	11 050	8 591	1 176	-	9 767	1 283
Matériel de transport	5 851	1 066	1 019	5 898	4 418	987	1 019	4 386	1 512
Enseigne lumineuse	832	128	-	960	631	138	-	769	191
Agencement et Installation	20 457	1 967	5	22 419	11 868	1 336	-	13 204	9 215
Autres Matériels et Mobiliers	70	-	14	56	47	5	13	40	16
Immobilisation corporelle en cours	13 605	13 650	-	27 255	-	-	-	-	27 255
Immobilisations corporelles hors exploitation	-	10 306	-	10 306	-	-	-	-	10 306
Immobilisations corporelles acquises par réalisation de garantie	14 352	-	8 857	5 495	1 642	53	61	1 633	3 862
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>100 552</b>	<b>32 385</b>	<b>11 629</b>	<b>121 308</b>	<b>49 849</b>	<b>6 442</b>	<b>1 093</b>	<b>55 197</b>	<b>66 111</b>

# **X. LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**





KPMG Côte d'Ivoire  
5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble  
Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 27 20 22 57 53  
Fax : 27 20 21 42 97



Goodwill Audit & Consulting  
Abidjan, Cocody II-Plateaux  
Côte d'Ivoire  
06 BP 1075 Abidjan 06  
Téléphone : 27 22 52 75 50

# Banque Nationale d'Investissement S.A.

## (BNI S.A.)

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les états financiers annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024  
Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A.  
Plateau, avenue Marchand, immeuble SCIAM  
01 BP 670 Abidjan 01  
Ce rapport contient 6 pages hors annexes

KPMG Côte d'Ivoire  
5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étages immeuble  
Woodin Center  
Avenue Noguès, Plateau  
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Téléphone : 27 20 22 57 53  
Fax : 27 20 21 42 97

Goodwill Audit & Consulting  
Abidjan, Cocody II-Plateaux  
Côte d'Ivoire  
06 BP 1075 Abidjan 06  
Téléphone : 27 22 52 75 50

### **Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A.**

Siège social : Plateau, avenue Marchand, immeuble SCIAM  
01 BP 670 Abidjan 01  
Capital social en FCFA : 25 358 850 000  
Côte d'Ivoire

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et conformément à la circulaire n° 002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits et des compagnies financières de l'UMOA, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- l'audit des états financiers annuels individuels de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

## **1 Audit des états financiers annuels**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels individuels de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A. comprenant le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels individuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

2

## **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilités du conseil d'administration et du comité d'audit relatives aux états financiers annuels individuels**

Les états financiers annuels individuels ont été établis et arrêtés par le conseil d'administration du 30 avril 2025.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels individuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels individuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels individuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels individuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport

d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels individuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels individuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

## **2 Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire**

### **2.1 Autres informations et vérifications spécifiques prévues par la loi**

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels individuels et le rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels individuels), le Formulaire de Déclaration Prudentielle des établissements de crédit et des compagnies financières (FODEP), les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et le projet de résolutions.

Notre opinion sur les comptes annuels individuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels individuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration tenu le 30 avril 2025, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels individuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels individuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de notre audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **2.2 Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire**

### **2.2.1 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne**

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, du dispositif de gestion des risques ainsi que le respect de la réglementation prudentielle. Nous avons également procédé à l'évaluation de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers annuels individuels. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Les axes d'amélioration issus de notre revue font l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

### **2.2.2 Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque**

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1<sup>er</sup> décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts ou garanties consentis par la Banque aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

L'encours global des crédits accordés aux personnes susvisées s'élève à FCFA 18 127 millions au 31 décembre 2024 et représente 14% des fonds propres effectifs de la Banque.

### **2.2.3 Réglementation prudentielle**

Les points relatifs au respect de la réglementation prudentielle font l'objet d'un rapport séparé, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Enfin, en application de la réglementation relative aux sociétés à participation financière publique majoritaire d'Etat, nous vous signalons que les observations formulées sur le respect des dispositions applicables aux sociétés à participation financière publique majoritaire d'Etat sont détaillées dans nos rapports spéciaux portant sur :

- la circulaire n°001-2011 du 15 juillet 2011 relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunérations des dirigeants sociaux et le code de passation des marchés publics ;
- la circulaire n°10/MPMB du 18 décembre 2014 relative aux règles de gouvernance régissant le fonctionnement des agences d'administration et de gestion des entreprises publiques ;
- l'article 35 de la loi n°97-519 du 4 septembre 1997 relatif à l'exécution budgétaire.

Les commissaires aux comptes

Abidjan, le 27 juin 2025

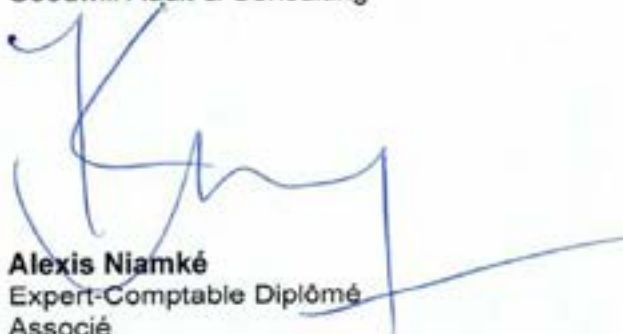
KPMG Côte d'Ivoire

**Franck Nangbo**  
Expert-Comptable Diplômé  
Président Directeur Général



Goodwill Audit & Consulting

**Alexis Niamké**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé





## **Annexe 1 portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas

trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



**Banque Nationale d'Investissement (BNI) S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes  
sur les états financiers annuels  
Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024*



## Annexe 2

### Etats financiers

### Exercice clos le 31 décembre 2024

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	BILAN DESTINE A LA PUBLICATION
BILAN PASSIF	BILAN DESTINE A LA PUBLICATION
HORS BILAN	HORS BILAN DESTINE A LA PUBLICATION
COMPTE DE RESULTAT	COMPTE DE RESULTAT DESTINE A LA PUBLICATION
ANNEXE 1	REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES
ANNEXE 2	ETAT DES DEROGATIONS
ANNEXE 3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
ANNEXE 4	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES
ANNEXE 5	CREANCES SUR LA CLIENTELE
ANNEXE 6	EFFET PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE
ANNEXE 7	TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES
ANNEXE 8	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
ANNEXE 9	DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES
ANNEXE 10	DEPOT DE LA CLIENTELE
ANNEXE 11	DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMS SUBORDONNES
ANNEXE 12	DEPRECIATIONS ET PROVISIONS
ANNEXE 13	VARIATIONS DES CAPITALS PROPRES
ANNEXE 14	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE
ANNEXE 15	VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE
ANNEXE 16	OPERATIONS EN DEVICES
ANNEXE 17	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIES
ANNEXE 18	VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE
ANNEXE 19	COUT DU RISQUE
ANNEXE 20	EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE
ANNEXE 21	INFORMATIONS SECTORIELLES
ANNEXE 22	REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS
ANNEXE 23	PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS
ANNEXE 24	OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES
ANNEXE 25	COMPTES DE LA CLIENTELE
ANNEXE 26	RESEAU
ANNEXE 27	TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR
CONTRALES	ETAT DE CONTRÔLE DES ETATS FINANCIERS

**BILAN DESTINE A LA PUBLICATION**

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE</b>	A0092	V
	CIB	LC
	2024 - 12 - 31	

POSTE	ACTIF	(en millions de F CFA)	
		31/12/2023	31/12/2024
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	139 828	561 115
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	578 561	632 467
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	30 472	29 110
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	882 001	969 126
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	12 661	5 190
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	590	7 459
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
8	AUTRES ACTIFS	7 982	7 911
9	COMPTES DE REGULARISATION	27 147	37 364
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	32 543	32 543
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	3 683	10 105
12	PRETS SUBORDONNES	365	251
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 273	4 625
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 430	61 487
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 766 536</b>	<b>2 358 753</b>



**BILAN DESTINE A LA PUBLICATION**

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>A0092 V</b>
	<b>CI B</b>	<b>LC</b>

POSTE	PASSIF	(en millions de F CFA)	
		31/12/2023	31/12/2024
1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	200 864	236 760
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 343 725	1 842 140
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
5	AUTRES PASSIFS	19 395	27 157
6	COMPTES DE REGULARISATION	26 215	47 191
7	PROVISIONS	3 785	4 494
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	20 000	20 000
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	152 552	181 011
10	CAPITAL SOUSCRIT	25 359	25 359
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	15 141	15 141
12	RESERVES	8 984	8 984
13	ECARTS DE REEVALUATION	-	-
14	PROVISIONS REGLEMEENTES	-	-
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	68 135	92 588
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	34 932	38 939
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 766 536</b>	<b>2 358 753</b>

**HORS BILAN DESTINE A LA PUBLICATION**

**ETAT : COTE D'IVOIRE**

**ETABLISSEMENT : BNI**

**DATE D'ARRETE :**

**2024 - 12 - 31**

**A0092**

**Y**

**CI B**

**LC**

POSTE	HORS BILAN	(en millions de F CFA)	
		31/12/2023	31/12/2024
	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>125 261</b>	<b>102 438</b>
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	10 605	5 610
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	114 656	96 828
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 625 833</b>	<b>1 960 018</b>
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	1 625 833	1 960 018
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

**COMPTE DE RESULTAT DESTINE A LA PUBLICATION**

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE :</b>	2024 - 12 - 31	A0092 Y
		CIB LC

POSTE	PRODUITS/CHARGES	(en millions de F CFA)	
		31/12/2023	31/12/2024
<b>1</b>	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	87 439	96 979
<b>2</b>	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	23 439	25 307
<b>3</b>	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	2 595	3 120
<b>4</b>	COMMISSIONS (PRODUITS)	24 729	28 144
<b>5</b>	COMMISSIONS (CHARGES)	4 388	1 888
<b>6</b>	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 369	1 489
<b>7</b>	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-	-
<b>8</b>	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 251	1 373
<b>9</b>	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 882	3 206
<b>10</b>	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>87 674</b>	<b>100 706</b>
<b>11</b>	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
<b>12</b>	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	36 665	44 392
<b>13</b>	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 667	6 442
<b>14</b>	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>45 341</b>	<b>49 872</b>
<b>15</b>	COÛT DU RISQUE	9 588	9 190
<b>16</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>35 753</b>	<b>40 682</b>
<b>17</b>	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	673	389
<b>18</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>36 426</b>	<b>41 071</b>
<b>19</b>	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 494	2 132
<b>20</b>	<b>RESULTAT NET</b>	<b>34 932</b>	<b>38 939</b>



**REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Annexe 4.1

**ETAT : COTE D'IVOIRE**

**DATE D'ARRETE :**

2024 - 12 - 31

**ETABLISSEMENT : BNI**

A0092 V

CIB

LC

**A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE DE L'UMOA**

- OUI, CONFORME AU PLAN COMPTABLE UMOA

**B-INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

- APPLICATION DU PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE, ENTRE EN VIGUEUR LE 01/01/2018

**ETAT DES DEROGATIONS**

Annexe 4.2

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>A0092</b>
<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>CI B</b>
	<b>V</b>
	<b>LC</b>

INDICATION DE DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>A-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX</b>	N/A	N/A
<b>B-DEROGATIONS AUX REGLES ET METHODES D'EVALUATION</b>	N/A	N/A

<p><b>C-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE</b></p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>
---	------------	------------





**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES**

Annexe 4.4

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2024 - 12 - 31

A0092 Y

CIB LC

(en millions de FCFA)

CREANCES	Banques centrales ,CCP	Banques dans l'UMOA	Autres Etablissement de crédit et assimilés dans l'UMOA	Banques reste du monde	Institutions financières internationales ou étrangeres	TOTAL au 31/12/2024	TOTAL au 31/12/2023
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	-	11 182	2	12 904	-	24 088	21 268
<b>PRETS</b>	-	5 022	-	-	-	5 022	9 203
Comptes et prêts au jour le jour	-	1	-	-	-	1	1
Prêts à terme	-	5 021	-	-	-	5 021	9 202
<b>VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE</b>	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL AVANT DEPRECIATIONS</b>	-	16 204	2	12 904	-	29 110	30 472
Dont admissible au refinancement de la BCEAO	-	-	-	-	-	-	-
<b>DEPRECIATIONS</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL APRES DEPRECIATIONS</b>	-	16 204	2	12 904	-	29 110	30 472

**CREANCES SUR LA CLIENTELE**

Annexe 4.5

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>A0092 Y</b>
<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>C I B LC</b>

(en millions de FCFA)

CREANCES	Etat et assimilés	ISBLSM	Sociétés Financières	Particuliers	Autres	TOTAL au 31/12/2024	TOTAL au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	7 595	693	3	1 909	79 435	89 635	79 884
PRETS A TERME	13 510	4 497	2 315	188 564	622 784	831 671	782 050
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
OPERATIONS DE LOCATION - FINANCEMENT	-	-	-	169	1 271	1 439	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	1 953	1 953	1 707
CREANCES EN SOUFFRANCE	81	1 002	18	15 542	78 239	94 883	77 331
<b>TOTAL AVANT DEPRECIATIONS</b>	<b>21 186</b>	<b>6 192</b>	<b>2 337</b>	<b>206 184</b>	<b>783 683</b>	<b>1 019 582</b>	<b>940 971</b>
Dont admissible au refinancement de la BCEAO	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	81	920	19	12 385	37 052	50 456	58 970
<b>TOTAL APRES DEPRECIATIONS</b>	<b>21 105</b>	<b>5 272</b>	<b>2 318</b>	<b>193 799</b>	<b>746 631</b>	<b>969 126</b>	<b>882 001</b>



EFFET PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

Annexe 4.6

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRÊTE :

2024 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

A0092 V

CI B LC

(en millions de FCFA)

TITRES	31/12/2024				31/12/2023			
	Effets publics et assimilés	Autres Obligations et titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	TOTAL	Effets publics et assimilés	Autres Obligations et titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	TOTAL
PORTFEUILLE DE TRANSACTION	65 167	-	7 459	72 626	-	-	590	590
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	10 658	680	-	11 338	112 628	800	-	113 428
BRUT	10 658	680	-	11 338	112 628	800	-	113 428
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-
NET	10 658	680	-	11 338	112 628	800	-	113 428
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTFEUILLE D'INVESTISSEMENT	556 642	4 310	-	560 952	465 953	11 781	-	477 734
BRUT	556 642	4 310	-	560 952	465 953	11 781	-	477 734
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-
NET	556 642	4 310	-	560 952	465 953	11 781	-	477 734
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	632 467	5 190	7 459	645 116	578 581	12 561	590	591 813



**TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES**

Annexe 4.7

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>		<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>A0092</b>	<b>V</b>	<b>A0092</b>	<b>Y</b>
	<b>CIB</b>	<b>LC</b>	<b>CIB</b>	<b>LC</b>

(en millions de FCFA)

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETTRICE	pays d'implantation	cote /Non cote	secteur d'activite	Capital social	pourcentage de discount	Prix d'acquisition	VNC 12/2024	VNC 12/2023	Produits generes sur l'exercice
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>									
BNI FINANCES	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	11 400		2 083	10 105	3 683	-
BNI GESTION	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	200	100%	200	200	1 000	-
				11 200	88%	2 683	9 905	2 683	-
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>									
CTMI UEMOA	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	799 387		32 860	32 543	32 543	3 120
AFEXIMBANK	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	9 529	3%	266	266	266	-
BANQUE DE L'HABITAT DE CI	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	544 953	0%	1 208	1 318	1 318	-
CRRH - UEMOA (BOA)	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	58 380	5%	2 919	2 685	2 685	-
SOCOPRIM	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	13 677	1%	100	100	100	-
CFAO	COTE D'IVOIRE	NC	IMMOBILIER	18 367	7%	1 200	1 200	1 200	814
ETS GONFREVILLE	COTE D'IVOIRE	NC	AUTOMOBILE	9 069	0%	6	6	6	5
BIVAC SCAN CI	COTE D'IVOIRE	NC	TEXTILE	3 885	0%	3	-	-	-
SOE - SA	COTE D'IVOIRE	NC	SECURITE	800	20%	160	-	-	-
SUCAF	COTE D'IVOIRE	NC	IMMOBILIER	687	4%	30	-	-	-
ACE CI	COTE D'IVOIRE	NC	ENTREPRISES COMMERCIALE	21 200	5%	1 060	1 060	1 060	188
BICICI-CI	COTE D'IVOIRE	NC	EXPERTISES COMPTABLE	300	25%	75	75	75	-
			EXPERTISES COMPTABLE	118 540	22%	25 833	25 833	25 833	2 112
<b>AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>									
				-		-	-	-	-

**IMMOBILISATIONS INCORPORABLES ET CORPORELLES**

Annexe 4.8

**ETAT : COTE D'IVOIRE**
**ETABLISSEMENT : BNI**
**DATE D'ARRETE :**
**2024 - 12 - 31**
**A0092**
**V**
**CI B**
**LC**

(en millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	acquisitions de l'exercice	Cessions ou retrait de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements / Dépréciations			Montant net à la fin de l'exercice	
					Revalorisations	En débet d'exercice	Dotations		Reprise
<b>IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>84 495</b>	<b>22 079</b>	<b>1 072</b>	<b>105 501</b>	<b>46 894</b>	<b>6 323</b>	<b>1 032</b>	<b>52 185</b>	<b>53 316</b>
Immobilisation incorporelles d'Exploitation	17 777	2 710	-	20 687	13 097	1 593	-	14 690	5 998
Immobilisation corporelles d'Exploitation	66 517	19 369	1 072	84 814	33 797	4 731	1 032	37 496	47 319
Prises en location-financement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mises en location simple	66 517	19 369	1 072	84 814	33 797	4 731	1 032	37 496	47 319
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION</b>	<b>1 057</b>	<b>10 306</b>	<b>10 557</b>	<b>15 807</b>	<b>2 955</b>	<b>118</b>	<b>61</b>	<b>3 012</b>	<b>12 795</b>
Immobilisation incorporelles hors Exploitation	1 057	-	1 700	6	1 313	65	-	1 379	-
Immobilisation corporelles hors Exploitation	14 152	10 306	8 857	15 801	1 642	53	61	1 633	14 168



**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES**

Annexe 4.9

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>			<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>		
<b>DATE D'ARRETE :</b>				<b>A0092</b>	<b>V</b>	<b>LC</b>
				<b>CI B</b>		

(en millions de FCFA)

DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	Banques centrales ,CCP	Banques dans l'UMOA	Autres Etablissement de crédit et assimilés dans l'UMOA	Banques reste du monde	Institutions financières internationales ou étrangères	TOTAL au 31/12/2024	TOTAL au 31/12/2023
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	3 533	3 194	10 290	-	17 017	18 526
<b>EMPRUNTS</b>	159 450	49	180	60 065	-	219 744	182 338
Emprunts au titre s du marché monétaire	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts à terme	159 450	49	180	60 065	-	219 744	182 338
<b>VALEUR DONNEES EN PENSION LIVREE</b>	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>159 450</b>	<b>3 581</b>	<b>3 374</b>	<b>70 355</b>	<b>-</b>	<b>216 760</b>	<b>200 864</b>



**DEPOT DE LA CLIENTELE**

Annexe 4.10

**ETAT : COTE D'IVOIRE**

**ETABLISSEMENT : BNI**

**DATE D'ARRETE :**

**2024 - 12 - 31**

**A0092**

**Y**

**CI B**

**LC**

(en millions de FCFA)

DEPOTS	Etat et assimilés	ISBLSM	Sociétés Financières	Particuliers	Autres	TOTAL au 31/12/2024	TOTAL au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	671 284	14 025	6 274	78 331	336 877	1 106 791	852 770
COMPTES ET DEPOTS A TERME	137 457	6 580	5 616	25 819	70 856	246 328	247 564
OPERATION DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
COMPTE D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	39	302	1	170 832	3 771	174 945	152 404
AUTRES DEPOTS	3 434	190	846	163	309 443	314 076	90 987
<b>TOTAL</b>	<b>812 214</b>	<b>21 097</b>	<b>12 737</b>	<b>275 144</b>	<b>720 948</b>	<b>1 842 140</b>	<b>1 343 725</b>



**DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES ENES SUBORDONNÉS**

Annexe 4.11

ETAT : CÔTE D'IVOIRE		30/04 - 30 - 31		ETABLISSEMENT : ENI	
DATE D'ARRÊTÉ :				AN93	
				Y	
				LC	

RNP, R048	I. Dettes représentées par un titre	Dette	Précédent en millions d'euros	Taux d'intérêt	Conditions ou garanties de paiement des coupures	Echéances	Prévision à J+100 (2024)	en millions de CFA
R01	8710	01. Emprunts obligataires		0%				
R01	110	01.1 EURO		0%				
R01	110	01.2 DOLLARS		0%				
R01	110	01.3 YEN		0%				
R01	140	01.4 DOLLAR CANADIEN		0%				
R01	150	01.5 YUAN		0%				
R01	160	01.6 LIBRE STERLING		0%				
R01	170	01.7 FRANC SUISSE		0%				
R01	180	01.8 NAKRA		0%				
R01	190	01.9 C1000		0%				
R01	200	01.10 DIBAHAT Pérou		0%				
R01	210	01.11 Dinar Tunisien		0%				
R01	220	01.12 F CFA Afrique Centrale		0%				
R01	230	01.13 MAND SUD AFRICAIN		0%				
R01	240	01.14 AUTRES DIVERS		0%				
R01	250	01.15 Autres dettes		0%				
R01	260	02.1 EURO		0%				
R01	270	02.2 DOLLARS		0%				
R01	280	02.3 YEN		0%				
R01	290	02.4 DOLLAR CANADIEN		0%				
R01	300	02.5 YUAN		0%				
R01	310	02.6 LIBRE STERLING		0%				
R01	320	02.7 FRANC SUISSE		0%				
R01	330	02.8 NAKRA		0%				
R01	340	02.9 C1000		0%				
R01	350	02.10 DIBAHAT Pérou		0%				
R01	360	02.11 Dinar Tunisien		0%				
R01	370	02.12 F CFA Afrique Centrale		0%				
R01	380	02.13 MAND SUD AFRICAIN		0%				
R01	390	02.14 AUTRES DIVERS		0%				
R01	400	02.15 Autres dettes	10 000	0%			10 000	10 000
R01	410	03.1 A durée déterminée		0%				
R01	420	03.2 EURO		0%				
R01	430	03.3 DOLLARS		0%				
R01	440	03.4 YEN		0%				
R01	450	03.5 DOLLAR CANADIEN		0%				
R01	460	03.6 YUAN		0%				
R01	470	03.7 LIBRE STERLING		0%				
R01	480	03.8 FRANC SUISSE		0%				
R01	490	03.9 NAKRA		0%				
R01	500	03.10 C1000		0%				
R01	510	03.11 DIBAHAT Pérou		0%				
R01	520	03.12 Dinar Tunisien		0%				
R01	530	03.13 F CFA Afrique Centrale		0%				
R01	540	03.14 MAND SUD AFRICAIN		0%				
R01	550	03.15 Autres dettes		0%				
TOTAL								10 000
TOTAL								10 000





**DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

Annexe 4.12

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>A0092 V</b>
		<b>CIB LC</b>

(en millions de FCFA)

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2023	Dotations	Reprises		31/12/2024
			Sans objet	Autres	
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>61 684</b>	<b>5 383</b>	<b>-</b>	<b>13 096</b>	<b>53 972</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
créances sur la clientèle	58 973	4 579	-	13 096	50 456
titres de placements	-	-	-	-	-
titres de participations et assimilés	428	-	-	-	428
Autres actifs	2 283	805	-	-	3 088
<b>PROVISIONS</b>	<b>3 785</b>	<b>958</b>	<b>-</b>	<b>248</b>	<b>4 494</b>
risques d'exécution d'engagements par signature sur Etablissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
risques d'exécution d'engagements par signature sur Clientèle	2 268	958	-	-	3 226
pension de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Autres risques et charges	1 516	-	-	248	1 268



## VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Annexe 4.13

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	<b>V</b>			
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>A0092</b>	<b>CIB</b>	<b>LC</b>	

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	Primes d'émission et de fusion	Réserve, report à nouveau, résultat	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	25 359	15 141	77 120	117 620
Ajustement de début de période	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 01/01/2023</b>	25 359	15 141	77 120	117 620
Augmentations/ réduction de capital	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	34 932	34 932
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	25 359	15 141	112 052	152 552
Ajustement de début de période	-	-	10 480	10 480
<b>Capitaux propres au 01/01/2024</b>	25 359	15 141	101 572	142 072
Augmentations/ réduction de capital	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	38 939	38 939
Distribution de dividendes	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>BILAN au 31/12/2024</b>	<b>25 359</b>	<b>15 141</b>	<b>140 511</b>	<b>181 011</b>

(en millions de FCFA)



**REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

Annexe 4, 14

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>
<b>DATE D'ARRETE :</b>		<b>A0092 Y</b>
		<b>CI B LC</b>

	Montant du capital	Montant du capital souscrit et non appele	Valeur nominale des titres	NATIONALITE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DETENUS		Part du capital	Pourcentage de droit de vote
						31/12/2024	31/12/2023		
	25 359	-	10 000						
<b>IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES</b>									
<b>Personnes Morales</b>									
		CNPS		IVOIRIENNE	Av. Lamblin Plateau 01 BP 317 Abidjan 01	485 885	485 885	19%	19%
<b>Dont ETAT</b>				IVOIRIENNE	Imm. SCIAM, 18 <sup>eme</sup> étage , Plateau Abidjan - Côte d'Ivoire.	2 050 000	2 050 000	81%	81%
<b>Dont organismes publics</b>				-		-	-	0%	
<b>Personnes physiques hors salariés</b>									
<b>Salariés</b>									
<b>TOTAL</b>						<b>2 535 885</b>	<b>2 535 885</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



**VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**

Annexe 4.15

**ETAT : COTE D'IVOIRE**

**ETABLISSEMENT : BNI**

**DATE D'ARRETE :**

2024 - 12 - 31

A0092 V

CIB LC

EMPLOIS/RESSOURCES	Moins de 1 mois	1 Mois à 3 Mois	3 Mois à 1 an	1 An à 5 ANS	Plus de 5 Ans	TOTAL au 31/12/2024
<b>ACTIF</b>						
CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	29 110	-	-	-	-	29 110
CREANCES CLIENTELE	334 482	66 995	103 574	243 072	221 003	969 126
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	5 190	-	-	-	-	5 190
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	880	-	-	-	-	880
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 310	-	-	-	-	4 310
<b>TOTAL</b>	<b>368 783</b>	<b>66 995</b>	<b>103 574</b>	<b>243 072</b>	<b>221 003</b>	<b>1 003 427</b>
<b>PASSIF</b>						
DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	236 520	150	90	-	-	236 760
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 713 855	70 094	33 445	23 786	959	1 842 140
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 950 376</b>	<b>70 244</b>	<b>33 535</b>	<b>23 786</b>	<b>959</b>	<b>2 078 900</b>

**OPERATIONS EN DEVISES**

Annexe 4.16

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2024 - 12 - 31

A0092 V

CI B LC

(en millions de FCFA)

DEVISES	31/12/2024				31/12/2023			
	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER
EUR	10 621,45	10 621,45	27 219,51	11 252,49	25 928,31	25 928,31	28 339,43	10 496,28
USD	3 152,63	3 152,69	5 569,35	916,89	1 937,05	1 937,05	4 876,29	3 11,29
GBP	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Devises	-	-	85,39	85,39	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>13 774,08</b>	<b>13 774,14</b>	<b>32 874,25</b>	<b>12 254,78</b>	<b>27 865,36</b>	<b>27 865,36</b>	<b>33 215,72</b>	<b>10 807,57</b>

**ETAT : COTE D'IVOIRE**
**ETABLISSEMENT : BNI**
**DATE D'ARRETE :**

2024 - 12 - 31

**A0092**
**V**
**CI B**
**LC**

(en millions de FCFA)

	ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2024
<b>1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>			
<b>1.1. Engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés</b>			
	1.1.1. Crédits documentaires	-	-
	1.1.2. Acceptation ou engagement de payer	-	-
	1.1.3. Ouvertures de crédits confirmés	-	-
	1.1.4. Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>1.2. Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>			
	1.2.1. Crédits documentaires import	9 935	-
	1.2.2. Acceptations ou engagements de payer	670	486
	1.2.3. Ouvertures de crédits confirmés	-	5 124
	1.2.4. Autres engagements de financements donnés	-	-
<b>1.3. Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés</b>			
	1.3.1. Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires	-	-
	1.3.2. Acceptations ou engagements de payer	-	-
	1.3.3. Autres engagements donnés	-	6 560
<b>1.4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>			
	1.4.1. Obligations cautionnées	129	145
	1.4.2. Cautions, avals et autres garanties donnés	111 691	85 267
	1.4.3. Garanties de remboursement de crédit	-	1 600
	1.4.4. Autres garanties données	-	-
<b>2. ENGAGEMENTS DOUTEUX</b>			
		3 836	3 256
<b>3. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>			
<b>3.1. Engagements de financement reçus des établissements de crédit et assimilés</b>			
	3.1.1. Crédits documentaires	-	-
	3.1.2. Acceptations ou engagements de payer	-	-
	3.1.3. Ouvertures de crédits confirmés	-	-
	3.1.4. Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>3.2. Engagements de financement reçus de la clientèle</b>			
	3.2.1. Acceptation ou engagements de payer	-	-
	3.2.2. Autres engagements de payer	-	-
<b>3.3. Engagements de garantie reçus des établissements de crédit et assimilés</b>			
	3.3.1. Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires	-	-
	3.3.2. Acceptations ou engagement de payer	16 290	9 490
	3.3.3. Autres engagements reçus	-	-
<b>3.4. Engagements de garantie reçus de la clientèle</b>			
	3.4.1. Garanties reçus de l'Etat et des organismes assimilés	-	-
	3.4.2. Garanties reçus des entreprises d'assurance et de capitalisation	-	-
	3.4.3. Garanties reçus de la clientèle financière	158 387	165 266
	3.4.4. Autres garanties reçus	1 451 156	1 785 263

**VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE**

Annexe 4.18



ÉTÉ D'IVOIRE

ÉTABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRÊTÉ :

2024 - 12 - 31

A0092

V

LC

CI B

(en millions de FCFA)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	2 538	91498/201/202/203/204/205/251/	43 046
AUTRES TITRES	243 769	91491/903/911/913	108 381
HYPOTHEQUES	250 706	91497/	260 021
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES			
<b>TOTAL</b>	<b>497 013</b>		<b>411 449</b>

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	-	91498/201/202/203/204/205	-
AUTRES TITRES	-	/902/904/912/914	-
HYPOTHEQUES	1 600	201/202/203/204/9139	2 922
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES			
<b>TOTAL</b>	<b>1 600</b>		<b>2 922</b>



**EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE**

Annexe 4.20

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>	
<b>DATE D'ARRETE :</b>	2024 - 12 - 31	A0092
	CIB	V
	LC	-

(en millions de FCFA)

ELEMENTS	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE	-	-	
Produits net bancaires	71 179	87 674	100 706
Résultat d'exploitation	23 329	35 753	40 682
Impôts sur le résultat	35	1 494	2 132
<b>Résultat net</b>	<b>23 444</b>	<b>34 932</b>	<b>38 939</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>			
Résultat net par action ou part sociale	23 444	34 932	38 939
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-
<b>PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE</b>			
Rémunérations brutes de l'exercice	13 448	14 148	16 248
Avantages sociaux versés aux personnels	-	-	-
Participations et intéressement	-	-	-
Effectif moyen au cours de l'exercice	703	762	855



**INFORMATIONS SECTORIELLES**

Annexe 4.21

**ETAT : COTE D'IVOIRE**

**ETABLISSEMENT : BNI**

**DATE D'ARRETE :**

**2024 - 12 - 31**

**A0092 V**

**CIB LC**

(en millions de FCFA)

	ETAT DU DECLARANT	AUTRES ETATS DE L'UMOA	AUTRES RESIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL au 31/12/2024	TOTAL au 31/12/2023
<b>BILAN</b>						
Actif	2 349 576	7 325	238	1 614	2 358 753	1 766 536
Passif	2 272 115	3 481	21 201	61 956	2 358 753	1 766 536
<b>HORS BILAN</b>						
Engagements donnés	102 438	-	-	-	102 438	125 261
Engagements reçus	1 938 485	16 615	-	4 918	1 960 018	1 625 833
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>						
Produit net bancaire	100 706	-	-	-	100 706	87 674

<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>
<b>DATE D'ARRETE :</b>	2024 - 12 - 31
	A0092
	Y
	CI B
	LC

(en millions de FCFA)

REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31/12/2023	31/12/2024
<b>REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE</b>	1 952	2 466
Rémunérations brutes	1 944	2 277
Indemnité de fonction	9	-
Avantage en nature	-	59
<b>PAIEMENTS A BASE D'ACTIONS</b>	-	-
Nombre d'actions	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
Nombre d'options non exercées au 31/12	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
<b>AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI</b>	48	115
Indemnité de fin de carrière	4	-
Régime de retraite à cotisation définies	44	115
<b>ASSURANCE MALADIE</b>	27	16
<b>AUTRES AVANTAGES</b>	N/A	N/A



**PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS**

Annexe 4.23

ETAT : COTE D'IVOIRE		ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :	2024 - 12 - 31	A0092 V
		CI B LC

(en millions de FCFA)

PRETS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITE DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRET IMMOBILIER	Chef de Département Marchés, Marketing et Communication	1	- 0	-	non
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE	Secrétaire Général	9	- 4	2	non
PRET IMMOBILIER	Secrétaire Général	27	- 7	2	non
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE	Directeur de l'Audit Interne	16	- 8	2	non
PRET IMMOBILIER	Directeur Juridique et du Contentieux	40	- 25	2	non
PRET IMMOBILIER	Directeur de Crédit	22	- 14	2	non
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE	Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne	13	- 6	2	non
PRET IMMOBILIER	Directeur de l'Organisation	34	- 15	2	non



OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Annexe 4.24

ETAT: COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT: BNI	V
DATE D'ARRÊTÉ: 2024 - 12 - 31	ANNÉE: 2024	LC
	CI B	

(en millions de FCFA)

OPERATIONS	31/12/2024						31/12/2023		
	PLUMES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ACTUELLES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ANTERIEURES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ANTERIEURES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ANTERIEURES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ANTERIEURES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET FONDATEURS ANTERIEURES
<b>ACTIF</b>									
Pris Jérémy et Iris	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes et autres débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pris	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres	18 176	-	-	-	-	3 481	-	-	-
Autres actifs	1 200	-	-	-	-	160	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>19 376</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 373</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PASSIF</b>									
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes et autres créditeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par des titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNEES</b>									
Engagements de biens meubles donnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garanties données	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES</b>									
Revenus et produits accessoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges accessoires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions (produits)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	3 120	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 120</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

ETAT : COTE D'IVOIRE  
 DATE D'ARRETE : 2024 - 12 - 31  
 ETABLISSEMENT : BNI  
 A0092  
 V  
 LC  
 C I B

(en nombre)

Nombre de comptes de la clientele	31/12/2023	31/12/2024
COMPTES COURANTS	175 272	198 305
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT	174 862	197 844
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'UMOA	135	143
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE RDM	275	318
COMPTES D'EPARGNE	232 019	264 437
COMPTES A TERME	2 507	2 359
BON DE CAISSE	2	2
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	4 766	5 456

<b>RESEAU</b>		Annexe 4.26	
<b>ETAT : COTE D'IVOIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT : BNI</b>		
<b>DATE D'ARRETE :</b>	<b>2024 - 12 - 31</b>	<b>A0092</b>	<b>Y</b>
	<b>C I B</b>		<b>LC</b>

(en nombre)

RESEAU	31/12/2023	31/12/2024
GUICHET PERMANENTS	54	57
GUICHET PERIODIQUES	-	-
DISTRIBUTEURS GUICHET AUTOMATIQUES DE BANQUES	165	173
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	-	-
BUREAUX DE REPRESENTATION	-	-

TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

Annexe 4.27

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI	V
DATE D'ARRÊTE : 2024 - 12 - 31	A0092	LC
	CI B	

(montants en millions de FCFA)

PERSONNEL PROPRE	EFFECTIFS						MASSE SALARIALE										
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDH		TOTAL		ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDH		TOTAL		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
CADRES ET ASSIMILES	370	236	-	-	-	-	370	286	9 281	5 495	-	-	-	-	-	-	5 495
TECHNICIENS ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGENTS DE MAÎTRISE	114	157	-	-	-	-	114	157	897	1 166	-	-	-	-	-	-	1 166
EMPLOYES ET OUVRIERS	8	-	-	-	-	-	8	-	102	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>492</b>	<b>443</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>492</b>	<b>443</b>	<b>10 280</b>	<b>6 661</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 661</b>

PERSONNEL EXTERIEUR	EFFECTIFS						CHARGES TOTALES	
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDH		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-
TECHNICIENS ET ASSIMILES	41	48	-	-	-	-	73	85
AGENTS DE MAÎTRISE	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES ET OUVRIERS	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73</b>	<b>85</b>

